

Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Hulluch · Wingles ·



*Qualification et protection des paysages remarquables
du bassin minier Nord - Pas de Calais*

Etude commandée par la Mission Bassin Minier
Réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais
et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Chaîne des Terrils
Aout 2009

p.4 *Contexte géographique*

p.5 *Contexte historique*

p.7 *1. Evolution du Paysage de l'EPMR*

p.9 **Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle**

p.10 **Les prémices de la mine - XIXème siècle**

p.12 **Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation**

p.14 **L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle**

p.16 **L'apogée avant la récession, la dernière expansion - 1960-1970**

p.18 **Du déclin à la reconversion - 1970-2008**

p.21 **Synthèse : principales évolutions, apports en éléments bâtis/paysagers, éléments de permanence dans le paysage actuel**

p.22 *2. L'identité minière dans le paysage actuel*

p. 22 **2.1 Occupation du sol**

p.23 **2.2 Structures paysagères**

p. 24 **2.3 Eléments d'intérêt patrimonial**

p. 50 **2.4 Perceptions**

p. 53 *3. Synthèse*

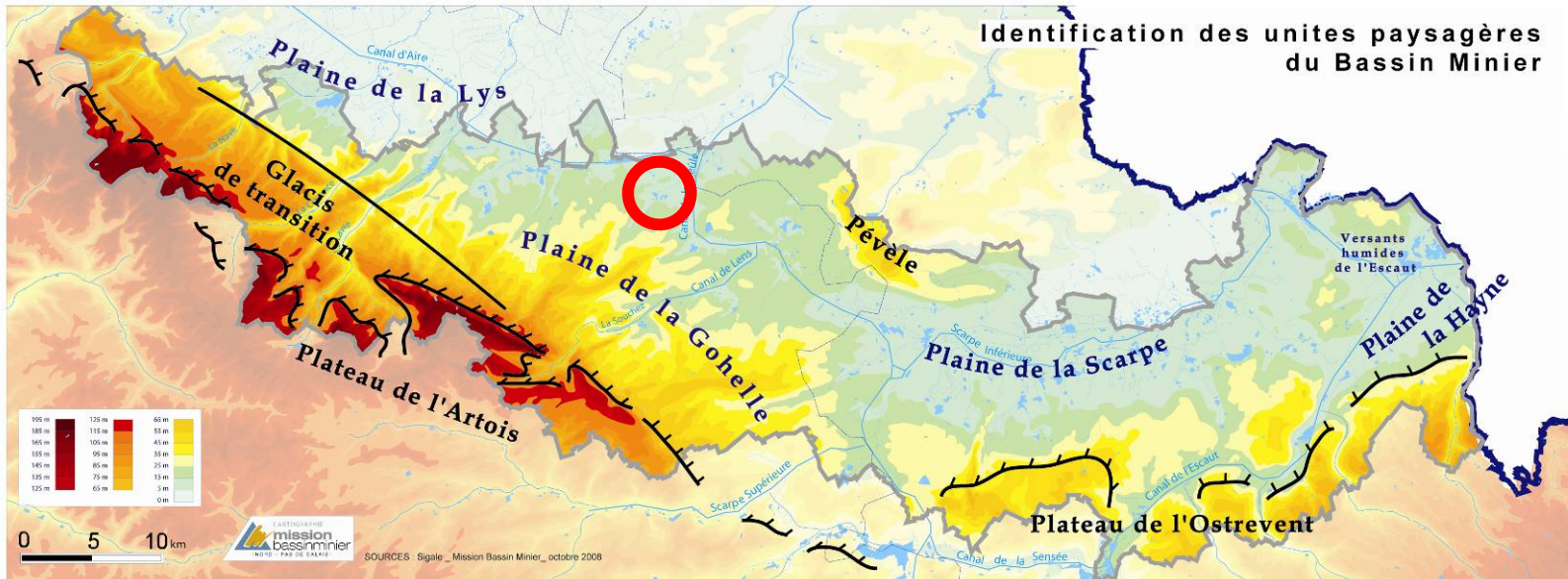
p. 53 **3.1 Limites**

p. 53 **3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR**

Ensemble Paysager Minier Remarquable de Hulluch · Wingles

Contexte géographique

Le socle



Source : Mission Bassin Minier (2008)

L'ensemble Paysager Minier Remarquable (EPMR) de Hulluch · Wingles se situe dans la plaine de la Lys. C'est un site très plat, où prend naissance le Flot de Wingles, cours d'eau au faible débit, et limité sur sa frange Est par le canal de la Deûle.

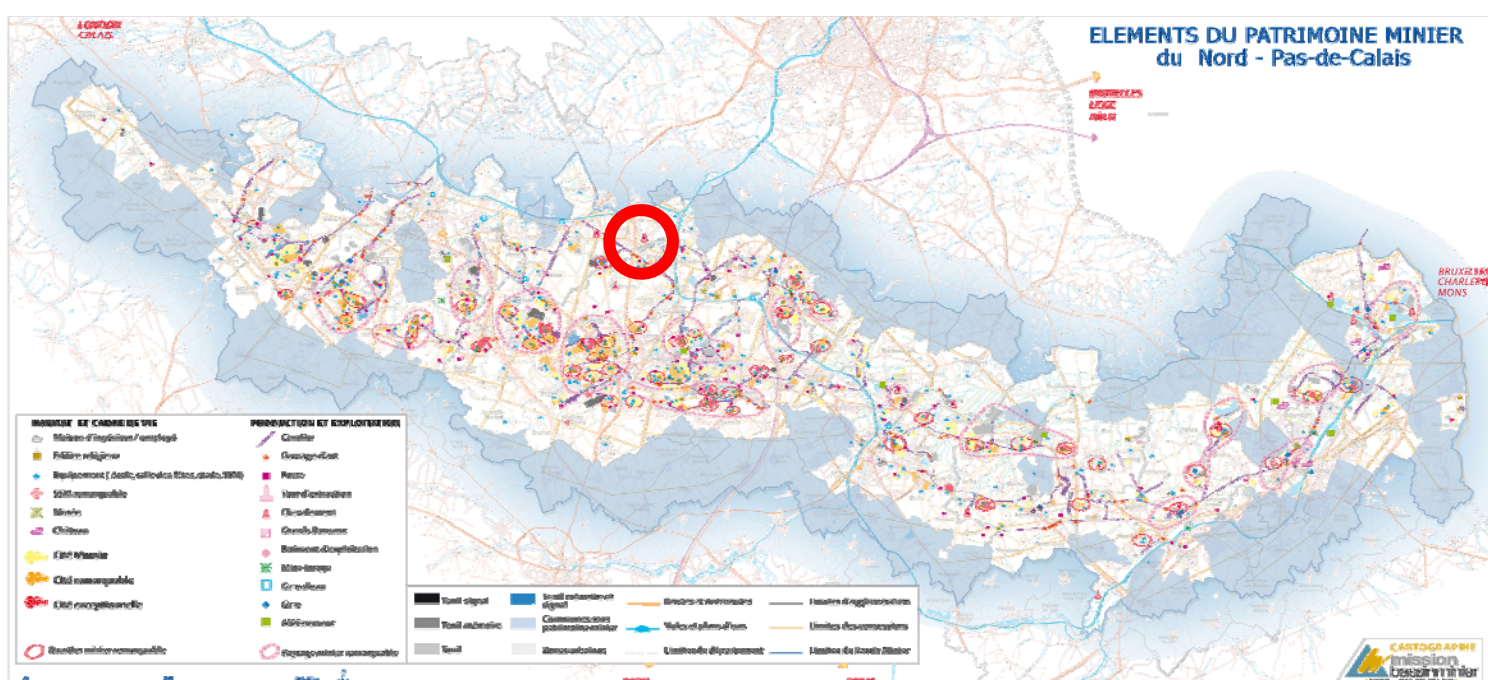
L'Ensemble paysager Minier Remarquable de Hulluch · Wingles est à la limite nord du bassin minier. Il tourne le dos à celui-ci et reste peu teinté par la mine. Les villes sont petites, séparées les unes aux autres par des champs.

L'eau tient une place importante : Les zones marécageuses ont été les prémices du parc de la Deûle, et caractérisent l'EPMR comme un vaste territoire plat et peu urbanisé.

16 grands paysages



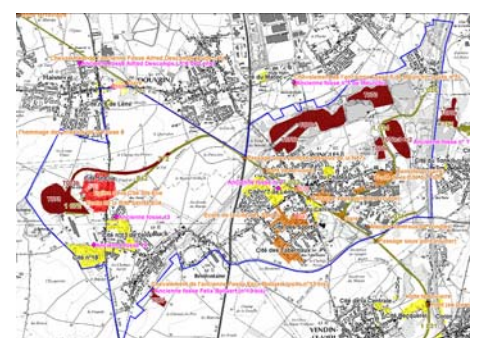
15 ensembles paysagers miniers remarquables



Les ensembles paysagers miniers remarquables sont déterminés d'après leur concentration en éléments hérités de l'activité minière.

La ville de Wingles, à l'Est, par une forte concentration d'éléments miniers constitue la limite Est, alors que Hulluch marque la limite Ouest.

Ces deux pôles miniers sont séparés par des champs agricoles, mais restent connectés par la géographie du site. Le Flot de Wingles et sa zone marécageuse sert de « trait d'union » entre ces deux pôles.



La concession de Lens à travers son évolution

L'installation minière

Les industriels du textile Lillois, Messieurs Casteleyn, Tilloy et Scrive ouvrent en juillet 1849 un sondage à Annay-sous-Lens, qui est abandonné à 151 m de profondeur à la suite d'un accident. Ils ouvrent un second sondage en juillet 1850 dans le bois de Lens et atteignent la houille en décembre. En août 1849, une convention est signée entre Monsieur Bigo de la compagnie de Courrières et la Compagnie de Douchy permettant de devenir les futurs actionnaires des mines de Lens, auprès de monsieur Casteleyn fondateur de la compagnie lensoise. Ce dernier n'ayant aucune connaissance technique de l'exploitation minière va s'associer aux mines de vicoigne par le biais d'Adrien Aubé de Bracquemont, directeur des mines de Noeux. C'est l'ingénieur Dumont qui a creusé la fosse 1 de Noeux qui creusera le premier puits des Mines de Lens. Cette première fosse entrera en exploitation en 1853. Le décret du 15 janvier 1853 attribue 6031 ha. Le décret du 27 août 1854 complète la superficie de 157 ha. Le décret du 15 septembre 1862 ajoute une nouvelle extension de 51 ha. En 1873, la Compagnie de Lens fait l'acquisition de la concession de Douvrin, ce qui lui donne une superficie totale de 6939 ha. La concession de Lens se situe entre celle de Courrières à l'est, de Liévin au sud sa rivale, de Grenay à l'Ouest, de Meurchin au nord qui en 1920 sera rattachée aux mines de Lens.

Les travaux miniers

Fosse 1 : creusement en 1851 (Jules Casteleyn ou Ste Elisabeth) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Lens.

Fosse 2 : creusement en juin 1857 (Grand Condé) comprenant 3 puits creusés sur la commune de Lens et Loison.

Fosse 3 : creusement en 1859 St Amé (Tilloy) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Liévin.

Fosse 4 : creusement en 1861 St Louis (Bigo) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Lens.

Fosse 5 : creusement en 1872 St Antoine (Scribe) comprenant 2 puits creusés sur la commune d'Avion.

Fosse 6 : creusement en 1859 St Alfred (Descamps) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Haisnes, ancienne compagnie des mines de Douvrin.

Fosse 7 : creusement en 1879 St Léonard (Danel) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Wingles.

Fosse 8 : creusement en 1883 St Auguste (Descamps) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Vendin le Vieil.

Fosse 9 : creusement en 1884 St Théodore (Barrois) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Lens. 9 bis Anatole Descamps 1902 sur la commune de Liévin.

Fosse 10 : creusement en 1890 St Valentin (Cazeneuve) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Vendin le Vieil.

Fosse 11 : creusement en 1891 St Pierre (Destombes) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Loos-en-Gohelle. 11 bis Albert Crespel 1907 sur la commune de Liévin. CPIE Chaîne des Terrils Frédéric Kowalski

Fosse 12 : creusement en 1891 St Edouard (Bollaert) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Loos-en-Gohelle. 12 Bis Docteur Barrois 1904 sur la commune de Lens.

Fosse 13 : creusement en 1902 St Elie (Reumaux) comprenant 1 puits creusé sur la commune de Haisnes. 13 bis Félix Bollaert 1908 sur la commune de Bénifontaine.

Fosse 14 : creusement en 1904 St Emile (Bigo) comprenant 1 puits creusés sur la commune de Lens. 14 bis Ernest Cuvelette 1904 sur la commune de Loos -en-Gohelle.

Fosse 15 : creusement en 1905 St Maurice (Tilloy) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Loos -en-Gohelle.

Fosse 16 : creusement en 1909 St Albert (Motte) comprenant 2 puits creusés sur la commune de Liévin. 16 bis Alfred de Montigny 1911 sur la commune de Liévin.

Fosse 17 : projet non réalisé.

Fosse 18 : creusement en 1947 comprenant 2 puits creusés sur la commune de Hulluch.

Fosse 19 : creusement en 1954 comprenant 1 puit creusé sur la commune de Loos-en-Gohelle.

Les réseaux de transports

Un décret du 9 mai 1860 autorise la construction d'un embranchement particuliers à la ligne des houillères en gare de Lens puis un second jusqu'au canal de la Haute-Deûle. Un second décret en 1862 autorise la construction d'un autre embranchement destiné à relier une extension jusqu' à la fosse 3 de Liévin (St Amé). En 1875 un 3e embranchement est autorisé pour relier entre eux le rivage de Vendin-le-Vieil, la fosse de Douvrin et la gare de Violaines. Cette dernière section jouera un rôle important pour le service voyageur entre Lens Ste Elisabeth et La Bassée, avec de nombreuses gares et haltes (Pont à Vendin, Wingles, Douvrin, ...). Le réseau ferré atteint 120 km.

La valorisation du charbon

Un vaste port d'embarquement est établi sur le canal de la Deûle à Pont-à-Vendin. En 1886, le premier lavoir Coppée à Pont-à-Vendin fonctionne. Elle possède encore 6 installations de lavoirs, 534 fours à coke. Une grande centrale thermique à charbon. Les mines de Lens posséderont une unité de valorisation des sous produits de cokeries (HGD) Huiles Goudrons et dérivées. Une unité sidérurgique initiée par les mines de Lens fut prévue sur Pont à Vendin et Wingles, La guerre de 1914 remise en cause ce projet.

L'urbanisme minier

La Compagnie de Lens possède déjà 480 maisons en 1866; ce chiffre est porté à 755 en 1872. En 1877, la Compagnie possède : 1085 maisons habitées. Au début du 20^e siècle, la Compagnie construit à cette époque 4860 logements. Le grand nombre de ces cités dotés des équipements socio-culturels qui les accompagnent systématiquement en fait une particularité locale.

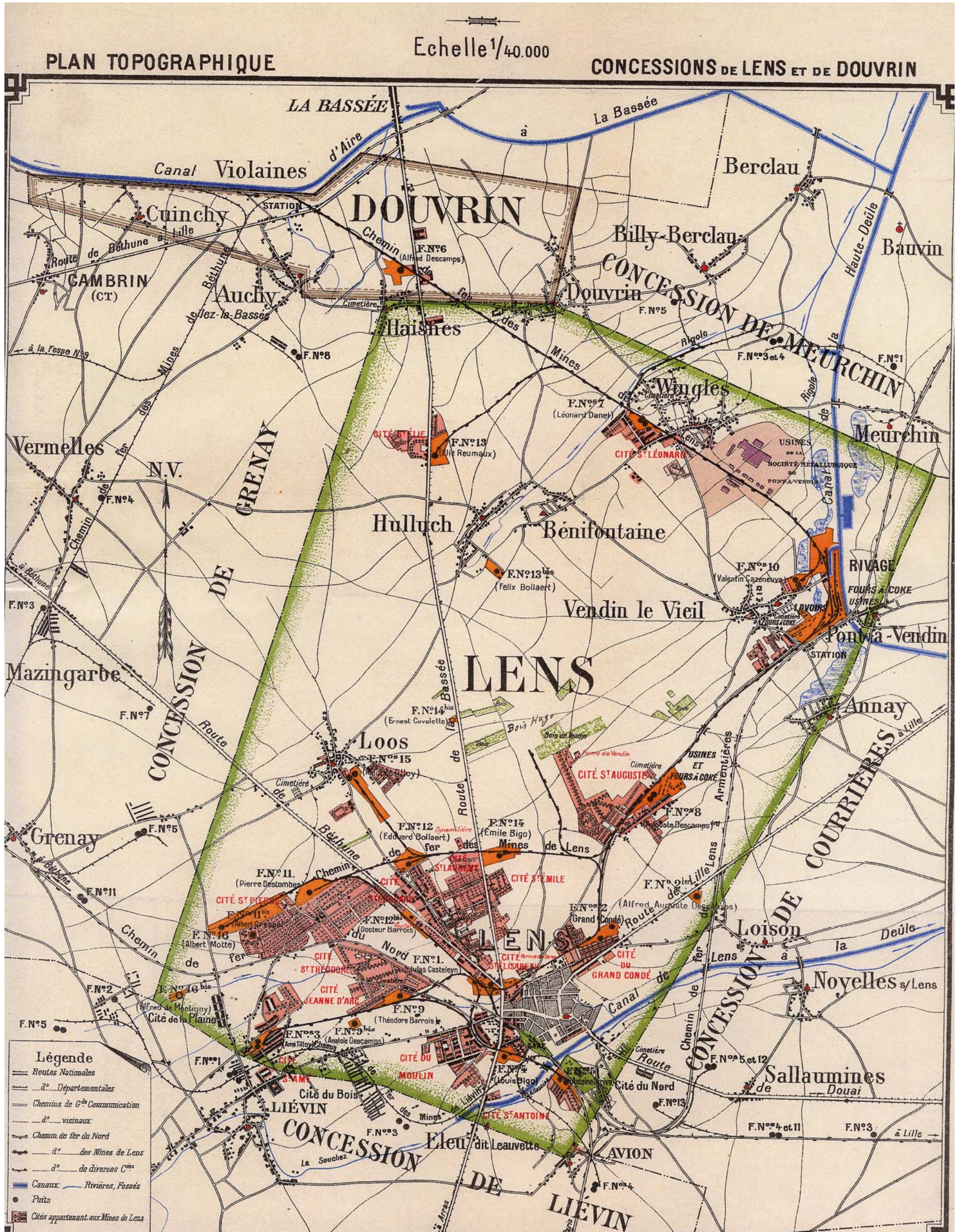
Le choix de l'EPMR

Les cinq communes choisies ne reprennent pas l'intégrité du périmètre de la concession, la ville de Wingles se trouve au coeur de cette étude. Cette zone minière a la particularité d'avoir déroulé un urbanisme minier intercommunal très diffus, entrecoupée de zones naturelles. La Grande Guerre est venue anéantir une bonne partie des sites. La reconstruction de l'après guerre qui s'est faite dans des délais relativement court, n'est pas venue remettre en cause fondamentalement la trame urbaine. De nos jours, cet héritage foncier marque toujours le territoire. Le secteur a fortement contribué à développer la politique de la trame verte avec le parc de Wingles entrepris dès la fin des années 1970. La reconversion économique s'est principalement opérée sur les sites industriels miniers ayant cessé prématurément leurs activités.

Hulluch · Wingles

Contexte Historique

La concession de Lens à travers son évolution

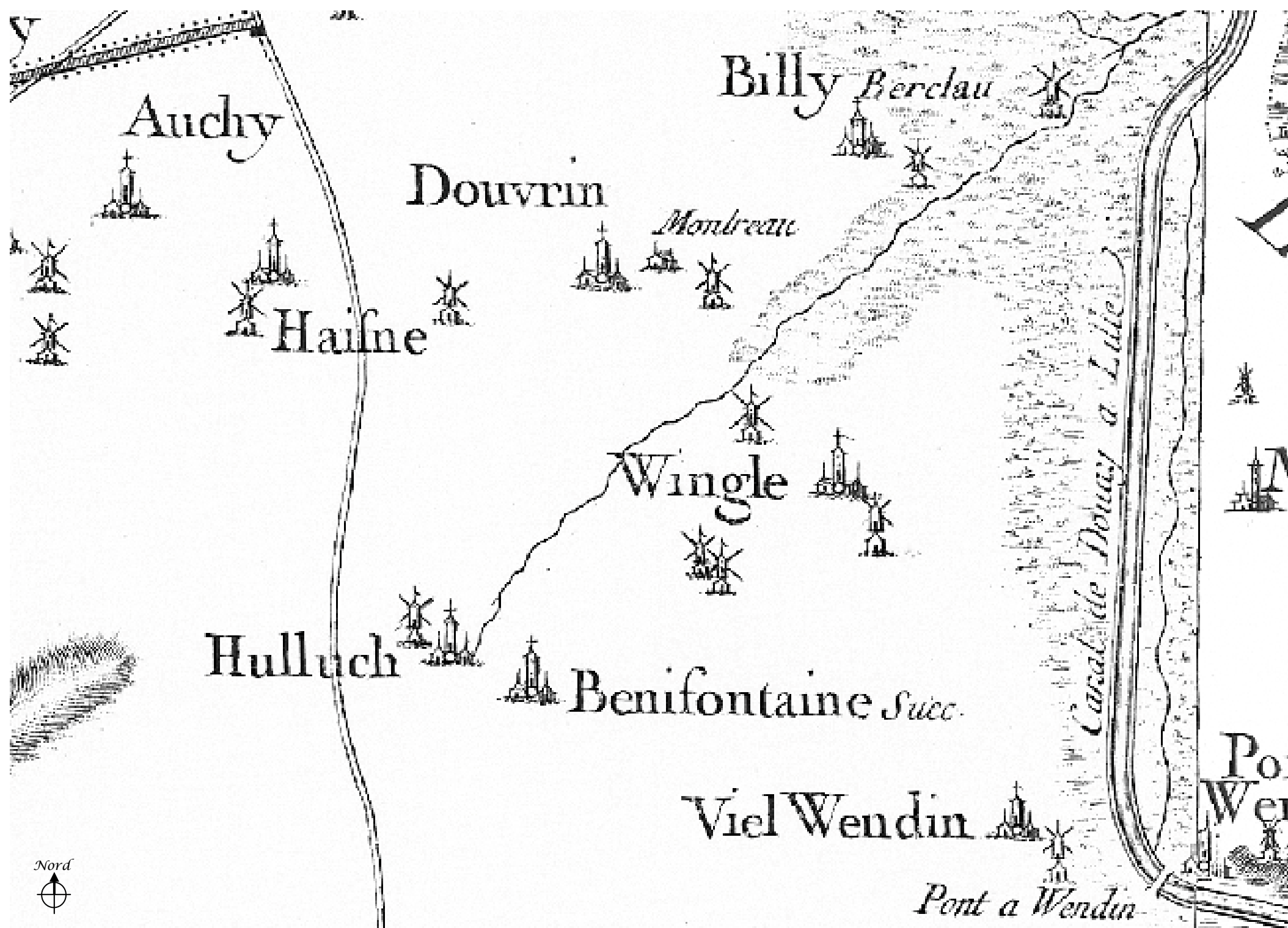


Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle

Source : Carte de Cassini, IGN



Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle

La Carte de Cassini ne représente, avec une précision relative, que les principaux axes de communication, les établissements humains et l'hydrographie. Ainsi, la départementale 947 entre La Bassée et Lens y est figurée, et reste l'unique voirie de notre EPMR présente à cette époque.

Hulluch et Wingles sont reliés uniquement par le cours d'eau le « Flot de Wingles », et nous pouvons lire l'importance déjà de la Deûle, cours d'eau important constituant une large zone de marécage. Notre EPMR est situé entre la Deûle et la vallée ouest (actuellement « le surgeon »)

L'entité de l'EPMR apparaît déjà clairement, entre cours d'eau, rupture de terrain et axe de communication important.

La carte de Cassini, dans ce cas là, nous montre surtout l'importance des cours d'eau dans les implantations humaines : les noyaux villageois de Hulluch, Haisnes, La Bassée, Wingles, Billy occupent la vallée du Flot de Wingles. Les bords de la Deûle semblent assez peu urbanisés, sans doute du fait d'un large lit rendant la zone marécageuse et difficilement habitable. Le long du Flot de Wingles, nous pouvons dénombrer pas moins de 8 moulins à eau, significatifs d'une activité importante et d'une occupation humaine.

La carte nous renseigne mal sur la nature du paysage, que l'on devine relativement plat entre la Deûle et Vermeille.

Les gouaches tirées des Albums du Duc de Croÿ (fin XVIème-début du XVIIème) permettent d'apporter quelques notions complémentaires sur les ambiances, l'occupation du sol et l'ouverture du paysage.

Ainsi le village de Wingles (illustration de gauche) y apparaît au milieu d'un boisement l'isolant du paysage agricole. Seul l'église domine l'ensemble des maisons d'habitations, et le peu de relief laisse voir un horizon lointain agricole. Wingles semble être un village modeste, où l'élevage est une des activités importantes.

Hulluch (illustration de droite) est déployé au pied de son château, siège du comté. Il semblerait que cette forteresse ait disparue depuis.

Le village d'Hulluch est encre dans un paysage plus vallonné, comme si l'eau était plus présente. La présence du moulin au premier plan confirme cette idée. Le Flot de Wingles devait tenir à l'époque un rôle important.

Le paysage d'avant mine est celui d'une plaine agricole de culture et de pâture où les deux villages de Wingles et de Hulluch étaient déjà relativement bien développés.

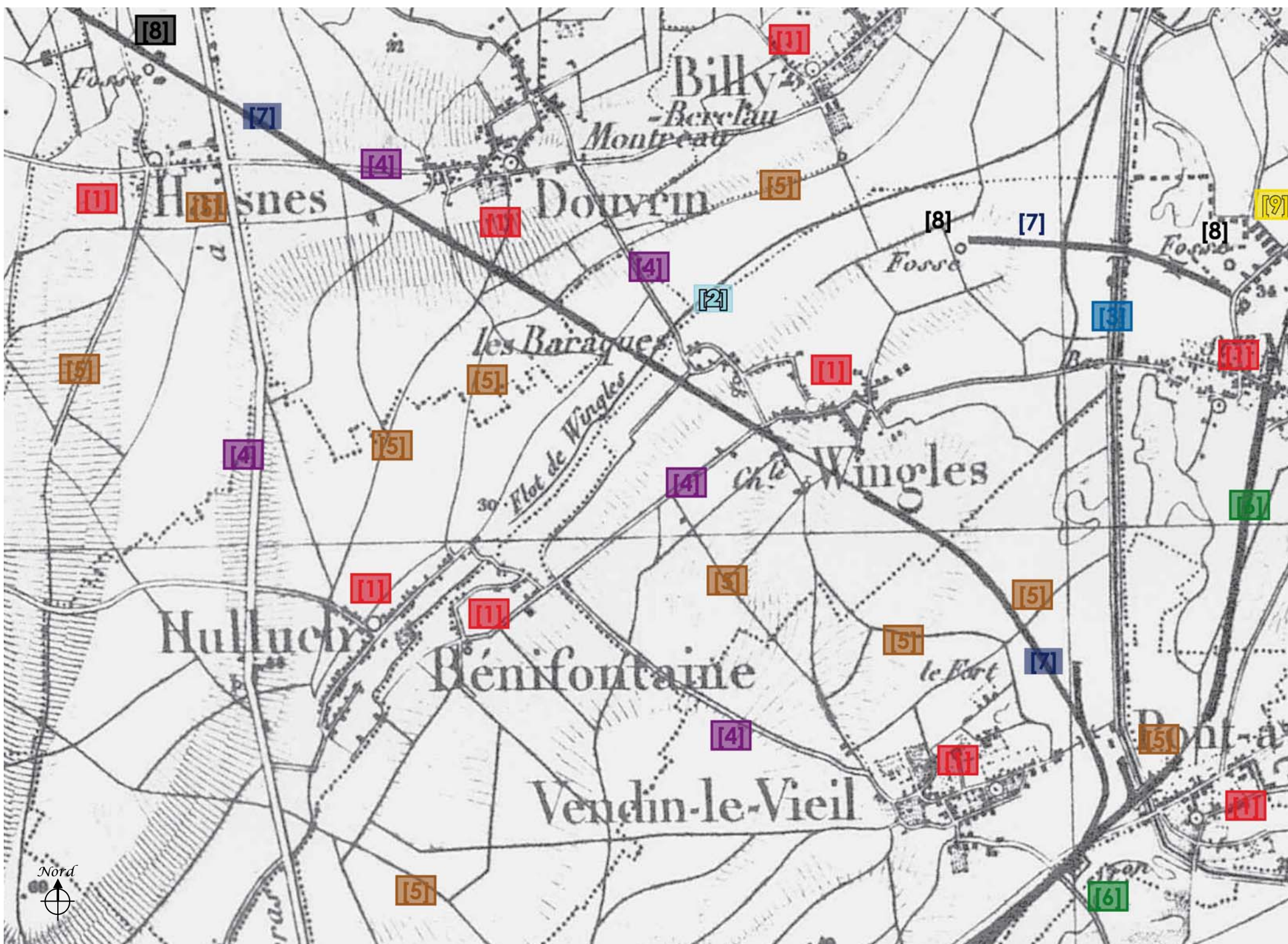


Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Les prémices de la mine - XIXème siècle

Source : archives IGN, carte d'Etat major de 1883 dressée sur un fond de 1837



Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1883

Les prémices du paysage minier

La carte montre des noyaux villageois que sont Wingles, Douvrin, Haisnes, Hulluch, Bénifontaine, Billy-Berclau, Meurchin et Vendin-Le-Vieil [1].

Le principal réseau hydrographique est composé du flot de Wingles qui fut édifié pour drainer et assécher le marais couvrant 193 hectares sur les communes précédemment citées [2]. A cette époque le canal de la Haute Deûle est ouvert à la navigation [3]. Le caractère agricole reste prédominant.

Un réseau d'axes primaires d'intérêt régional future (CD 947) Lens-Bray-Dunes, (CD 165) Bouvigny- Carvin, (CD 163) violaines à la station de Libercourt et Evin-Malmaison, d'autres axes secondaires d'importance coupent le secteur au centre (CD 39) Saudemont à Vermelles, (CD165 E2) Vendin à La Bassée, etc... [4].

Une pléthore d'axes ruraux, de nos jours intégrés dans le domaine privé des communes ou autres, ces itinéraires datent probablement du Moyen-Âge, ils relient les villages de l'Artois, de la Gohelle, vers les rives de la Deûle au plus court. Les exemples sont assez nombreux, voici quelques itinéraires et chemins : Loos à Billy-Berclau, Douvrin à Hulluch, Vendin à Wingles, etc..., certaines sections de ces axes ont disparu ou ont été coupées pour causes de nouvelles routes telle que la RN 47, etc ... [5].

La compagnie du Nord construit la ligne de Lens à Armentières. Elle entrera en service en 1884, elle desservira entre autres les villes de Meurchin et Pont à Vendin, les mines de Lens se connecteront au niveau de Vendin-Le-Vieil, pôle ferroviaire qui prend de l'importance avec la création du complexe carbochimique de la compagnie [6].

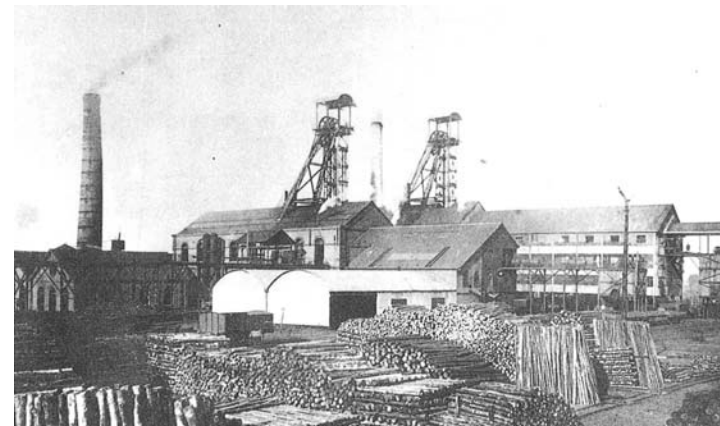
Le réseau ferré minier des mines de Lens et de Meurchin est restreint, les seules dessertes ne concernent que les fosses 6 de Lens à Haisnes, les sièges 3/4 et 1 des mines de Meurchin [8].

Depuis le rivage de Vendin, le tracé très rectiligne de la voie va permettre de desservir au plus direct les communes de Wingles et Douvrin disposant d'un service voyageur sur la ligne Lens- Violaines [7]. L'habitat minier (corons) est figuré : seules les cités de la fosse 1 de Meurchin apparaissent [9].

Aucun terail de l'époque n'est figuré sur cette carte.

Éléments permanents :

- [1] les noyaux villageois des communes concernées.
- [2] le flot de Wingles.
- [3] le canal de la Deûle.
- [4] routes et chemins (communales, départementales).
- [5] les axes ruraux.
- [6] les chemins de fer du nord (SNCF).
- [7] les chemins ferrés des mines (différentes compagnies).
- [8] les fosses (quelques bâtiments).
- [9] les corons.

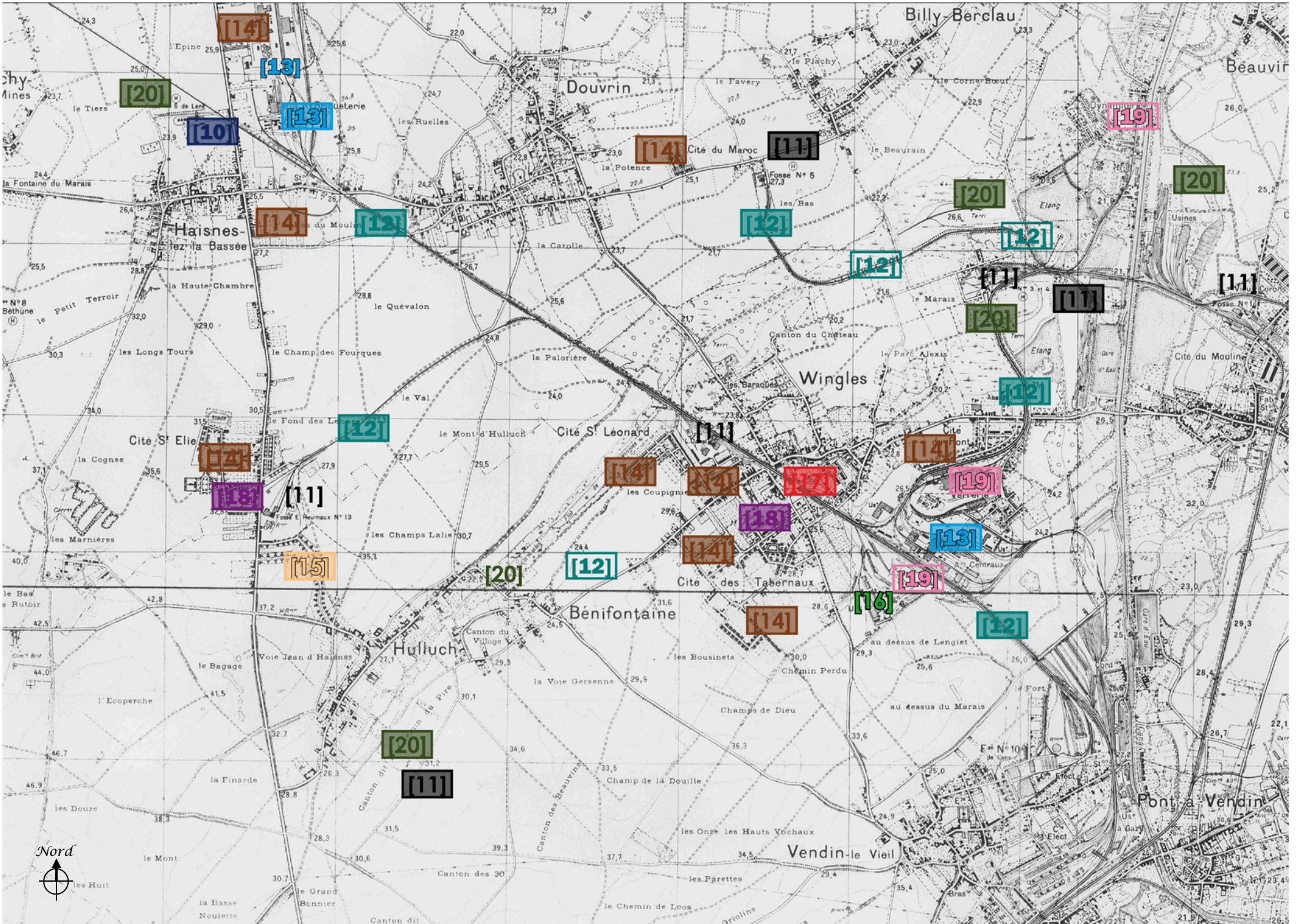


Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation

Source : archives IGN, carte d'Etat-major de 1937



Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1937

Le confortement de l'installation

L'expansion minière se poursuit, les fosses 1, 3,4 de Meurchin et 6 de Lens se développent [10], d'autres carreaux de mines (nouveaux sièges telles que les fosses 13 de Hulluch, ou 5 de Meurchin [11] apparaissent, certains puits de retour d'air se trouvent à plusieurs centaines de mètres de leur puits mère (13bis) de Bénifontaine. Des ramifications ferroviaires sous forme d'embranchements connecteront ces fosses au reste du réseau, tout comme les ateliers centraux de Wingles [12]. Les mines de Lens développent l'industrie de valorisation de la houille à grande échelle, la briqueterie Finalens construite au lendemain de la première guerre, briques des «Mines de Lens» [13]. Les gares d'eau pour l'expédition des produits le long de la Haute Deûle.

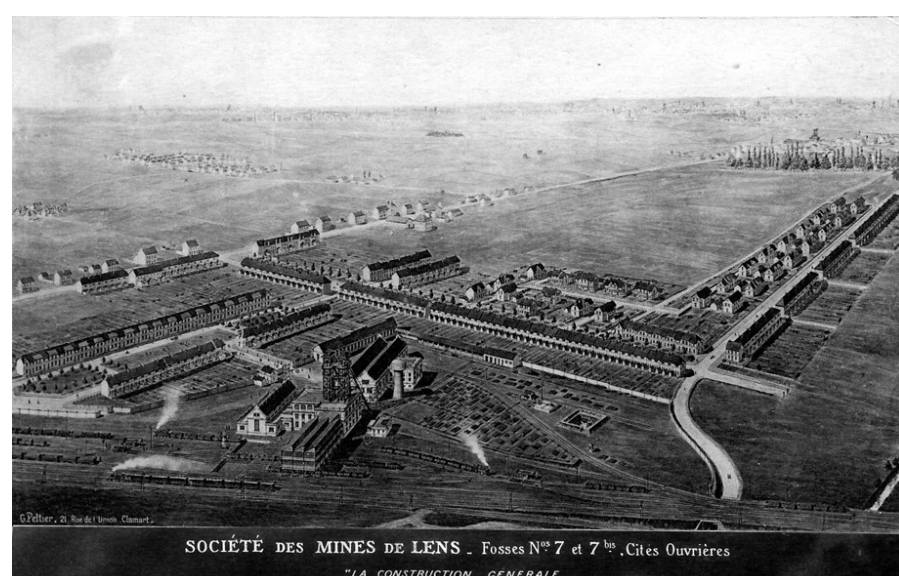
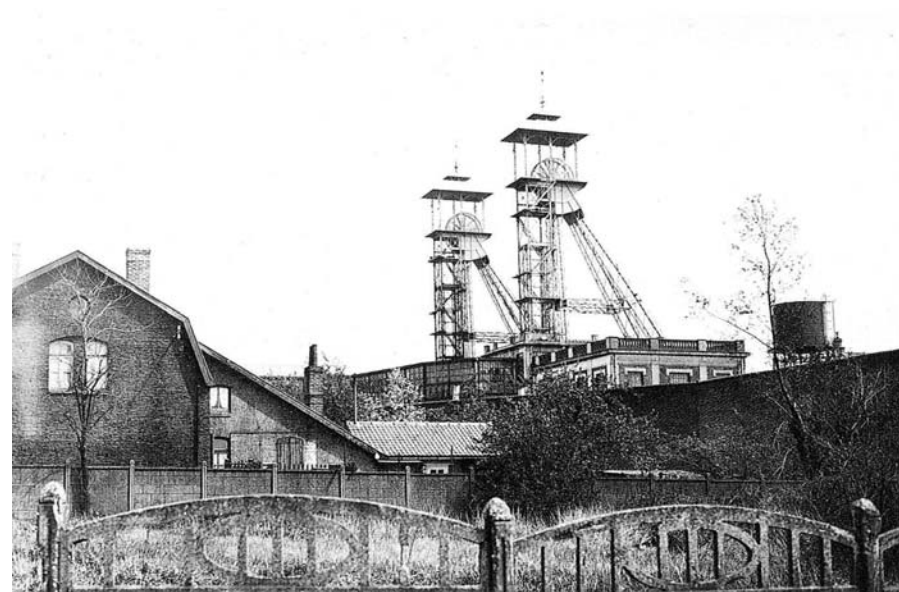
Ces villes minières sont en plein essor, les cités pavillonnaires [14] (la Gare, du Pont, des Sports, St Elie, Calvaire, les Tabernaux, etc...) et jardins plutôt rares [15] (cité 13) se poursuivent dans les années 1920 pour accueillir entre autres la main d'oeuvre étrangère en particuliers les polonais. L'industrie houillère, se développe avec ses unités de valorisation du coke et de l'électricité thermique, création d'Electrochimie en 1928 (carbure de calcium, acétylène, chaux, etc...). Cette unité s'installe à proximité des ateliers centraux, de la centrale de Vendin et du chemin de fer [16].

Aux abords de ces cités ouvrières, s'installe l'élite des mines de la compagnie [17] principalement autour de la gare de Wingles. Dans les autres grandes cités pavillonnaires, telle que Ste Elie à Haisnes, églises, dispensaires, ouvriers et écoles viennent structurer cet urbanisme [18]. En parallèle de la mine, viennent s'ajouter les entreprises demandeuses de charbon, de cokes ou d'électricité. La société métallurgique de Pont à Vendin créée en 1911 (jamais reconstruite après guerre, la verrerie Franco-Belge fondée en 1923, la dynamiterie de Wingles (Nitrochimie) [19]. Les masses schisteuses que sont les terrils sont enfin figurées [20], au départ, la forme du terril plat sera choisie. Ces terrils viennent combler les marais.

Éléments permanents :

- [10] la fosse 6, (bâtiments existants, chevalement).
- [11] les fosses 5, 13 bis (quelques bâtiments ateliers, chevalement).
- [12] les cavaliers (reconversion chemins, traces).
- [13] les ateliers centraux, la briqueterie et Electrochimie (vestiges).
- [14] cités pavillonnaires.
- [15] cités jardins.
- [17] le quartier de la cité de la Gare (grandes demeures, gare, stade).
- [18] équipements scolaires, chapelle.
- [19] la verrerie, la dynamiterie, les aciéries «S^{te} métallurgique de Pont à Vendin» (vestiges).
- [20] les terrils exploités (requalifiés ou aménagés).

WINGLES (P. de C.) - La gare - Vue intérieure



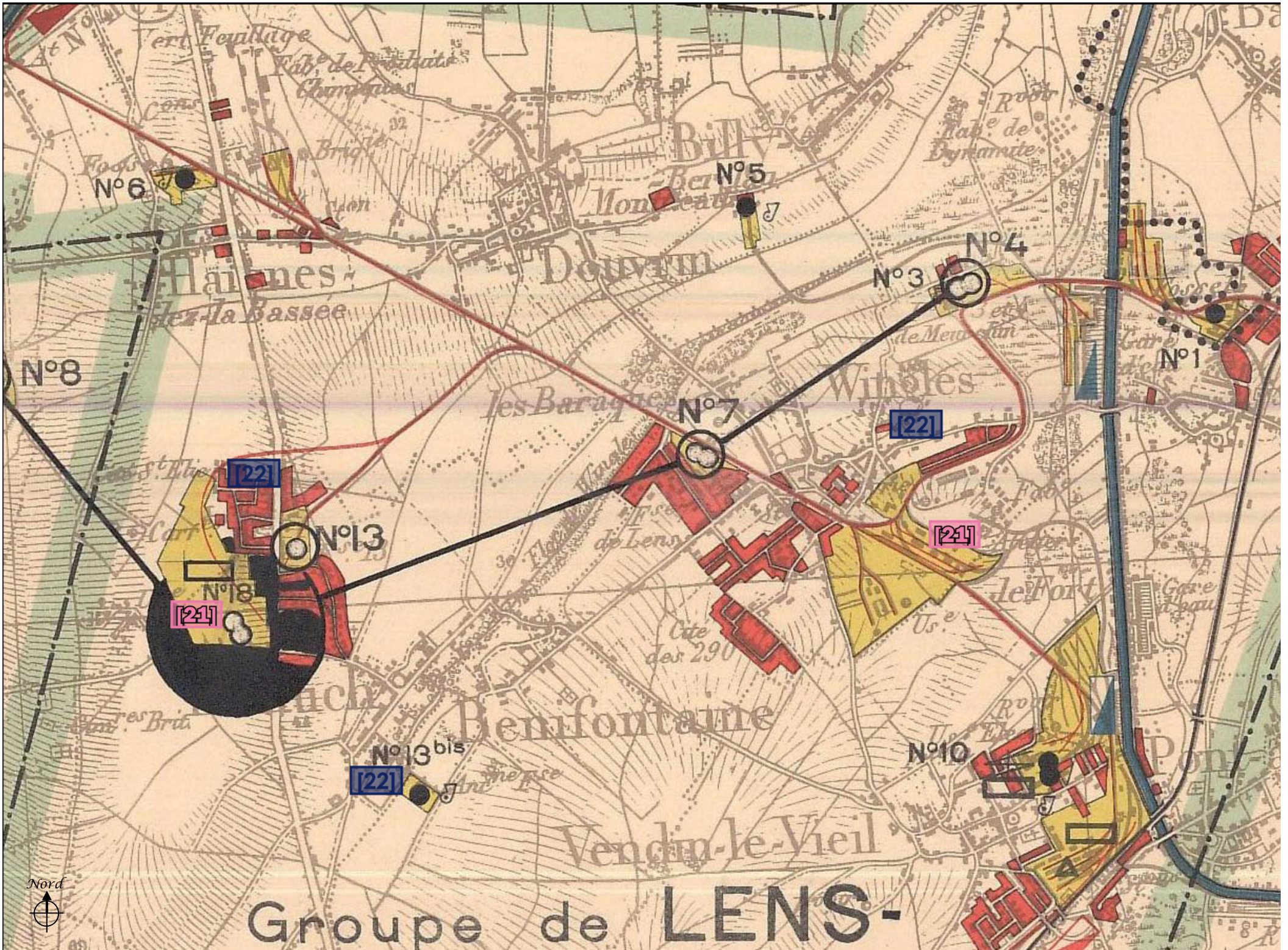
SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS - Fosses N^{os} 7 et 7^{bis} - Cités Ouvrières
"LA CONSTRUCTION GÉNÉRALE"

Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle

Source : carte de 1949 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas de Calais



Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1949

La nationalisation

La fin des années 40 marque le début de la bataille du charbon et la période de la nationalisation de l'après guerre. De nouvelles installations (fosse 18 de Lens à Hulluch est creusé en 1954) [21] son objectif opérer la concentration des charbons maigres.

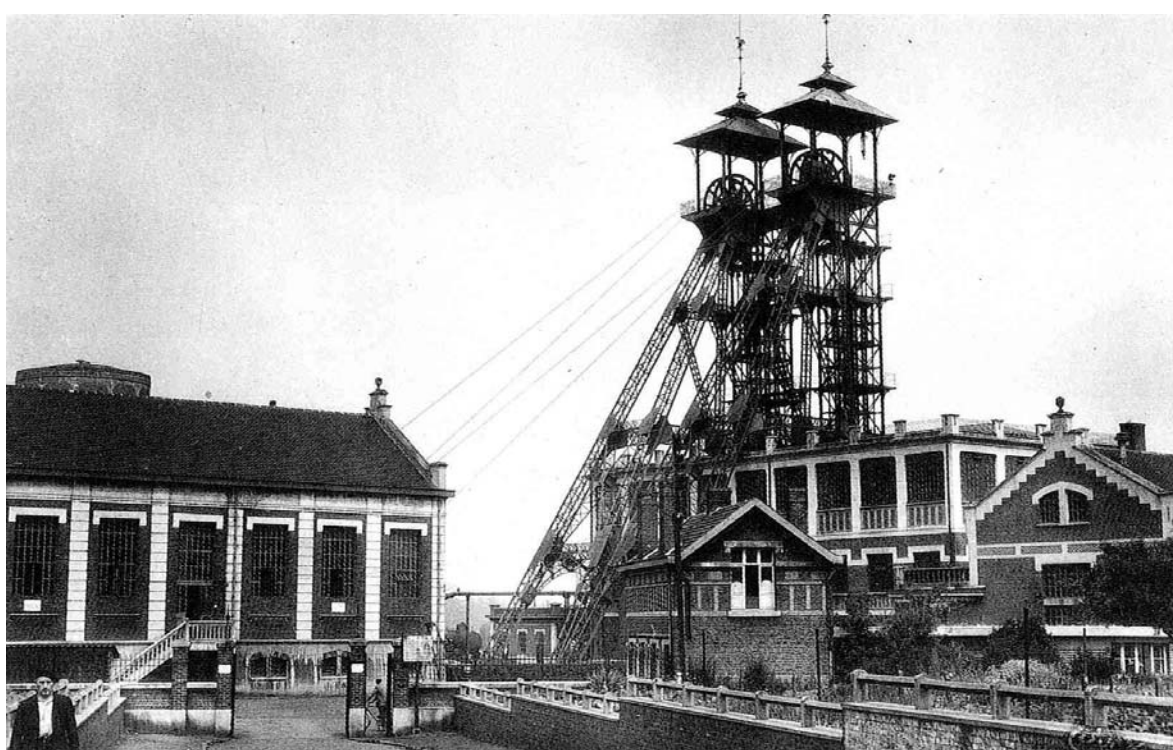
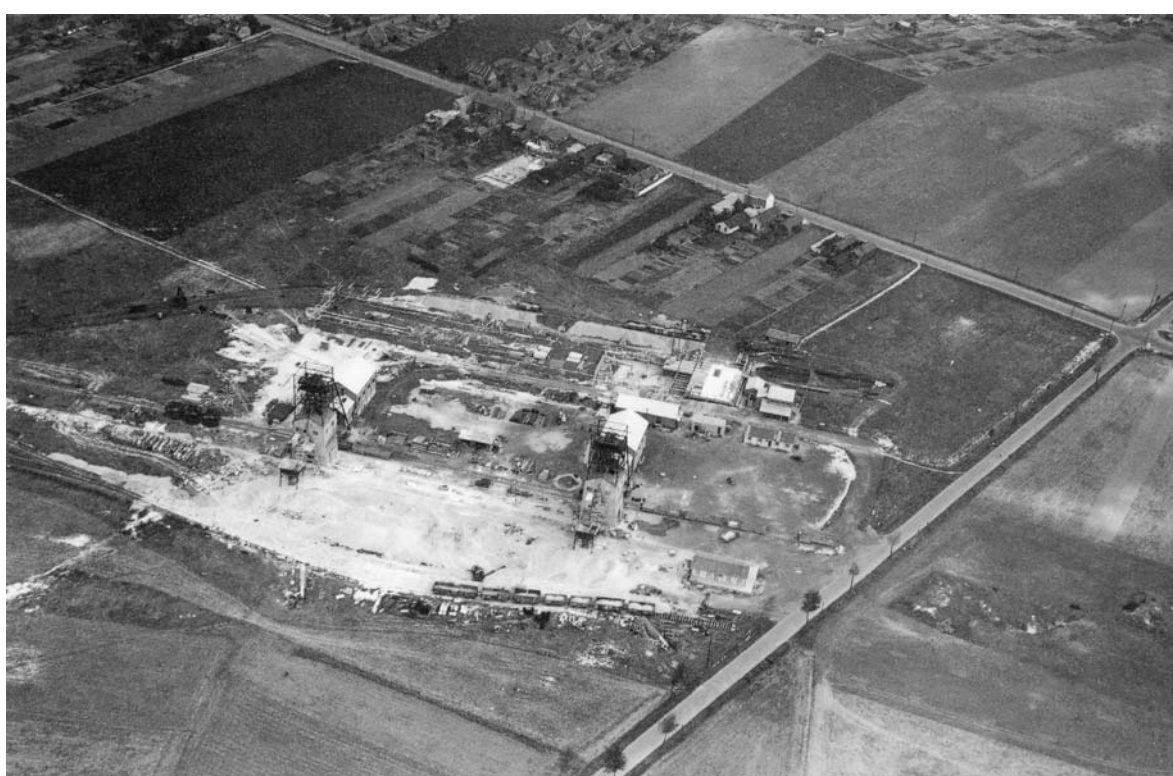
De nouvelles cités accueilleront du personnel et leur famille sur Haisnes, Cité St Elie, logements isolés à Bénifontaine, souvent construites à l'emplacement de jardins ouvriers ayant appartenu aux mines [22].

L'ensemble des différents sièges d'extraction ne bénéficieront pas de modernisation telles les fosses 3, 4, 5 des anciennes mines de Meurchin, ou 6, 7, 13, 13 bis de Lens. Les fosses 5, 6 et 13 bis serviront à l'aérage du siège 18. Dans les années qui suivront, ces fosses arrêteront totalement leur activité charbonnière

Éléments permanents :

[21] la fosse 18 (bâtiments du carreau, terrils, etc ...). Ateliers centraux

[22] les cités pavillonnaires.

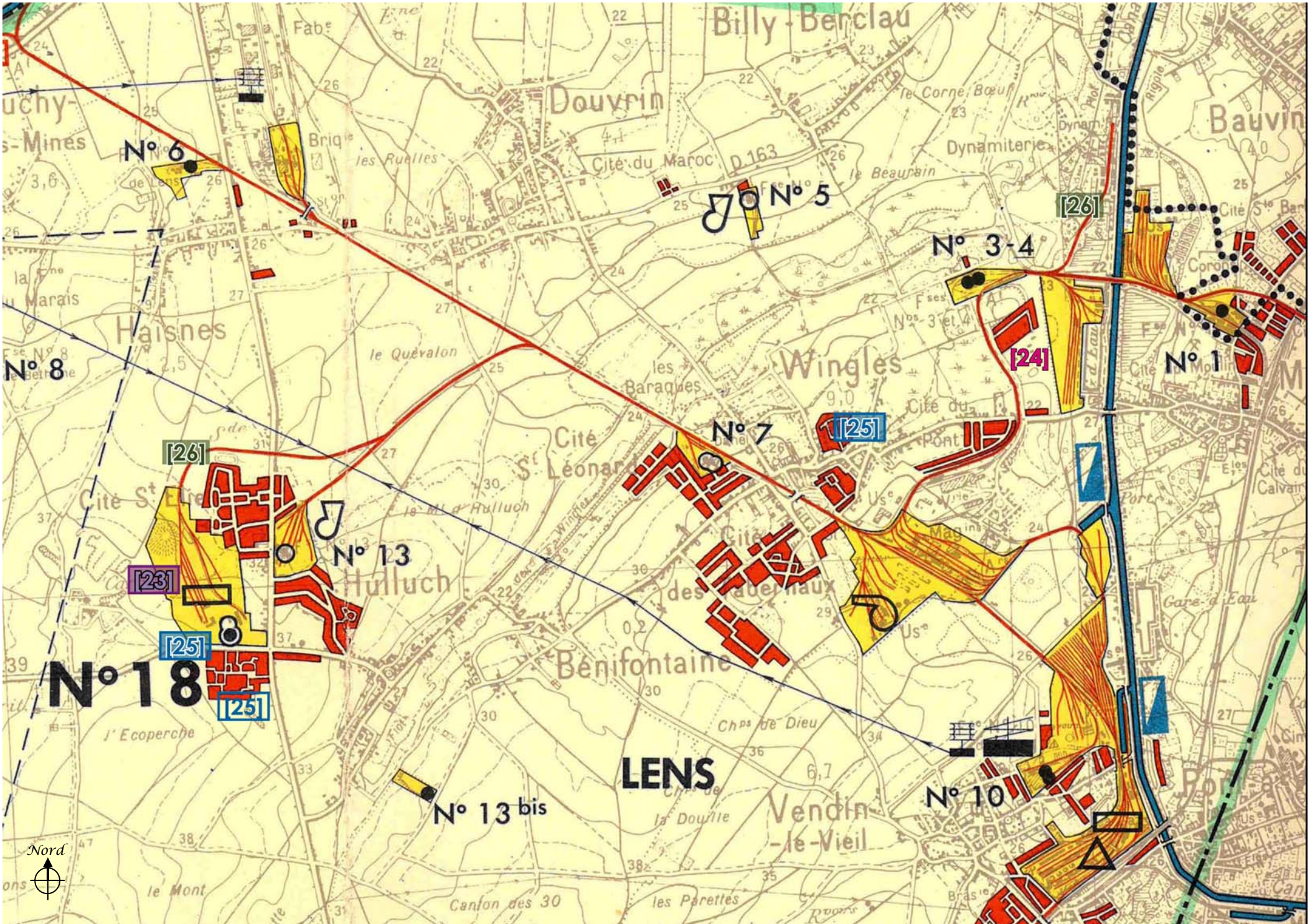


Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'apogée avant la récession, la dernière expansion-1960-1970

Source : carte de 1961 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas de Calais



Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1961

La dernière expansion

Le début de la décennie 60 marque l'apogée de la période de la nationalisation. Les extensions de cités se poursuivent de manière très ponctuelle. Le siècle 18 entre en activité avec son lavoir, l'usine de briques Surchistes apparaît, elle utilise le procédé de cuisson des schistes noirs [23]. Les baraquements apparus durant la seconde guerre ou dans le courant des années 1950 ponctuent le territoire de manière périphérique, autour des terrils de Wingles [24].

Les cités de Camus-hauts et pensionnés apparaissent à Haisnes, Bénifontaine ou Wingles [25].

De nouvelles voies ferrées s'intègrent au réseau des mines : fosse 18 de Lens, dynamiterie [26].

Éléments permanents :

[23] la briqueterie (NBH, Winergerger).

[25] les cités de pensionnés.

[26] vestiges cavaliers.

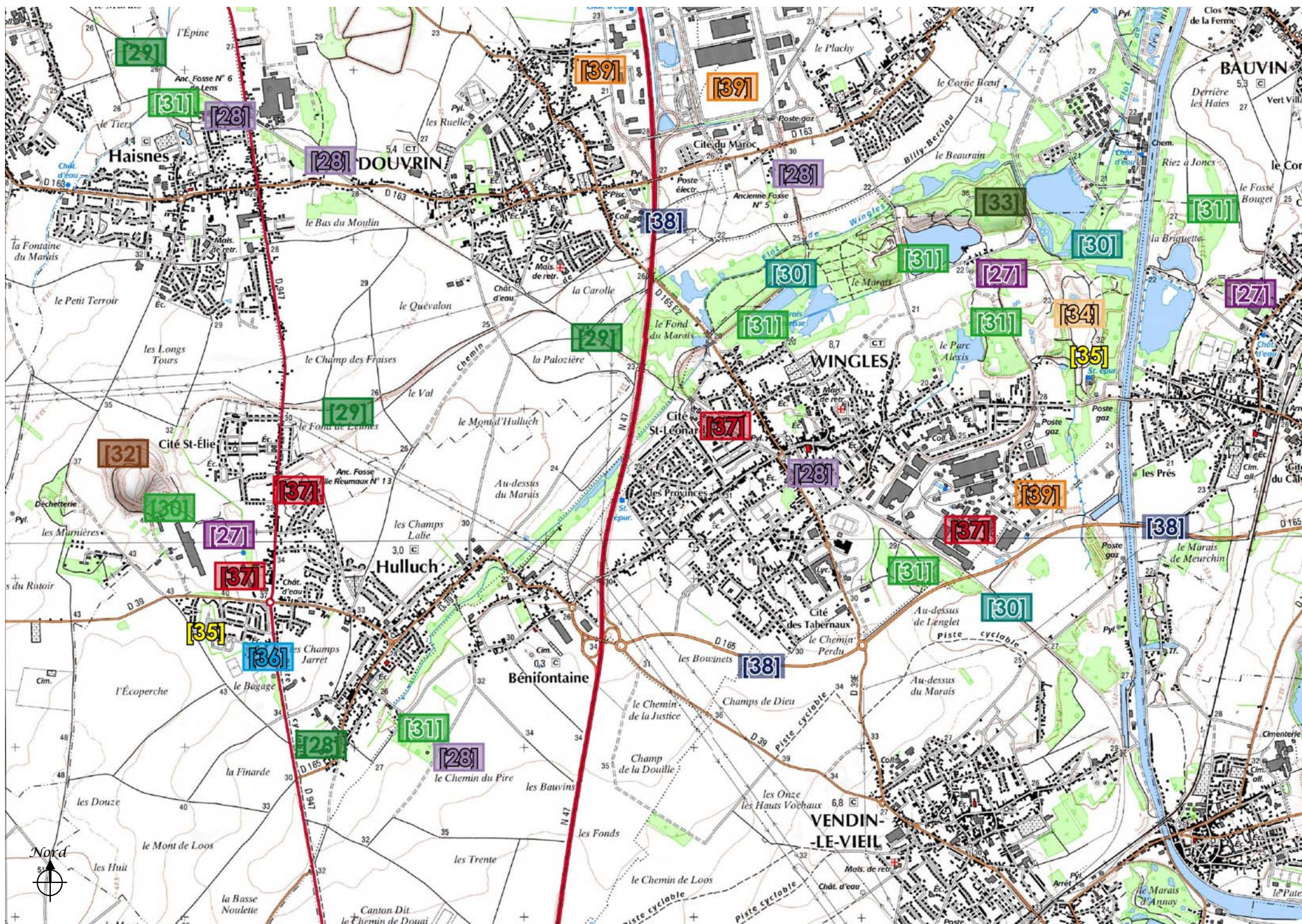


Hulluch · Wingles

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Du déclin à la reconversion-1970-2008

Source : carte IGN au 1/25 000ème de 2008, extraite du site PPIGE



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 2007

Du déclin à la reconversion

La récession charbonnière entamée depuis 1960 et 1968 (liée respectivement aux plans Jeanneney et Bettencourt) se poursuit inéluctablement, les anciens charbonnages ou usines disparaissent partiellement ou totalement [27], d'autres sites sont reconvertis en zones industrielles, artisanales ou commerciales, ils réintègrent des bâtiments existants ou reconstruisent de nouvelles structures. Certains carreaux ou éléments isolés relèvent de l'exception par leur degré de conservation : Chevalement du 6 de Haisnes, fosse 5 de Meurchin, fosse 13 bis de Bénifontaine, gares de Wingles et Douvrin [28]. Par extension, la trame du réseau ferroviaire des mines tend à s'atténuer voir partiellement disparaître, néanmoins ces espaces sont réhabilités en chemins piétonniers, corridors biologiques, nouvelle voirie avec piste cyclable [29] ou laissés en l'état [30] en attente d'une future reconquête au profit d'une trame verte linéaire. Les grandes friches industrielles, terrils en fin d'exploitation et autres délaissés ont été requalifiés en zone naturelle ou parc urbain et de loisirs [31]. Certains terrils en fin d'exploitation ne sont pas requalifiés [32]. A l'opposée, les terrils plats de Wingles à l'aspect intègre proposent une riche biodiversité [33].

Durant les trois dernières décennies, l'urbanisme minier a tendu à se resserrer et disparaître (baraquements, Camus-haut), cités du 18 de Lens et terril du camp [34], Cette disparition permet la récréation d'espaces verts en complément des terrils requalifiés [35].

Depuis le début des années 1990 et 2000 de nouvelles constructions réintègrent le foncier perdu des cités minières [36] ou carreau de fosse et industriel reconverti en zone d'activité ou logements [37].

Enfin, l'aspect reconversion est largement dominée par le désenclavement et la desserte élargie du secteur par les grands axes nationaux (RN 47) ou pénétrantes pour desserte de zones d'activités et commerciales (CD 165) avec la création d'un nouveau pont sur la Haute Deûle [38]. Ces axes contribuent à développer en périphérie de l'ancienne agglomération minière des zones artisanale et industrielles (SIZIAF) de Douvrin [39].

En conclusion, l'intérêt de cet «EPMR» est de démontrer que la morphologie urbaine demeure malgré les restructurations passées et futures. L'aspect reconversion urbaine, économique, et environnementale fait de ce pôle urbain, une entité minière dans un contexte rural et de renaturation.

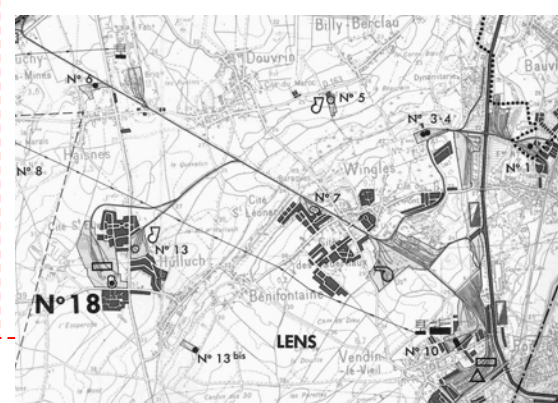
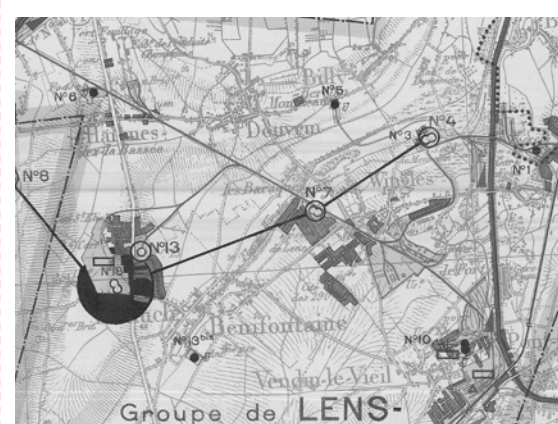
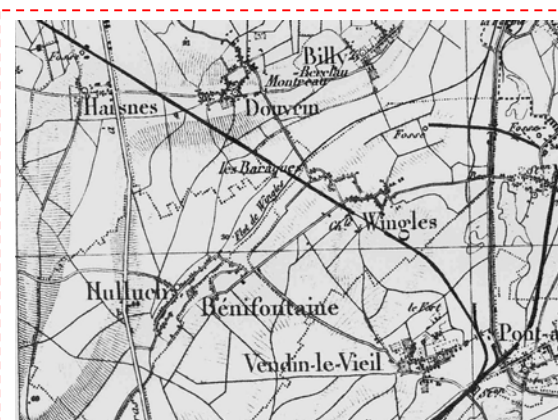
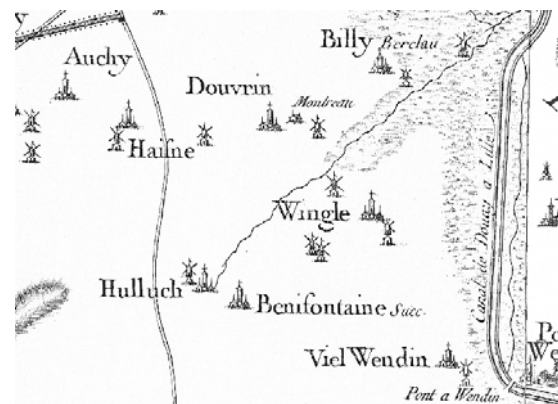
Éléments permanents :

- [27] les fosses (traces, requalification).
- [28] les fosses et bâtiments (réusage, chevalement témoin, gares).
- [29] cavaliers requalifiés.
- [30] cavaliers en friche.
- [31] les friches minières requalifiées, parc urbain réalisé sur friche minière (base de Wingles).
- [32] terril en fin d'exploitation sans requalification.
- [33] terrils à l'aspect intègre (Wingles).
- [35] espaces verts.
- [36] renouvellement urbain sur assises foncières des cités restructurées.
- [37] zone commerciale, artisanale (ZAL), logements sur ancien site minier.
- [38] grand axe de désenclavement (RN 47), départementale 165.
- [39] grandes zones industrielles et commerciales.



Ensemble Paysager Minier Remarquable de
Hulluch · Wingles

Synthèse



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Principales évolutions

Apports en éléments bâtis/paysagers

Éléments de permanence (dans le paysage actuel)

Jusqu'au XVIIIème siècle

- Urbanisation regroupée dans des noyaux villageois+hameaux+habitat isolé
- Organisation Nord/sud des voies de communication
- Présence du canal de la Haute-Deûle
- Présence de nombreux moulins à eaux
- **Implantations humaines à proximité du cours d'eau ou proche des axes de communication; paysage plat, peu urbanisé, à caractère agricole**

- Noyaux villageois très réduits
- moulins
- Routes
- Boisement
- Cours d'eau, construction du Flot de Wingles pour drainer et assécher le marais

- Noyaux villageois de Wingles, Hulluch, Douvrin, Bénifontaine, Haisnes...leurs fermes et leurs moulins
- Hameaux et implantations isolées absorbés dans le tissu urbain actuel
- Routes et chemins : axe principale de Lens à La Bassée
- Moulins à eau le long du canal de la Deûle et du flot de Wingles

1849 Démarrage de l'exploitation minière sur l'EPMR

XIXème siècle (1883)

- Apparition de fosses et d'une cité coron
- Premier puits des mines de Lens en 1853, puis creusement de 12 fosses pour les mines de Lens.
- Beaucoup de chemins ruraux sont réaménagés pour l'accessibilité du territoire
- Le réseau ferré minier et voyageur traverse le paysage du nord au sud, pour relier la Bassée à Lens
- **le paysage se densifie en réseau viaire, prédominance de l'agriculture**

- Urbanisation liée à l'activité minière
- Routes d'intérêt régional futur : CD 947, CD 165, CD 163, CD 39, CD 165 etc...
- Cours d'eau, le canal de la Haute-Deûle ouvert à la navigation
- Tracé de la voie ferrée entre Lens et Armentières, passant par Meurchin et Pont à Vendin

- Une cité de coron : la cité de la fosse 1 de Meurchin
- Siège 3/4 et 1 des mines de Meurchin
- Fosse
- Tracé de la voie ferrée
- Gare de Wingles et de Douvrin
- Itinéraires: Douvrin-Hulluch, Wingles-Hulluch, Douvrin-Haisnes

Entre deux-Guerres (1937)

- Apparition de nouvelles cités et fosses isolées, se rejoignant parfois ; la pleine expansion des cités pavillonnaires et des sites de fosses
- Les nouveaux lieux d'extraction continuent de coloniser le territoire
- Le réseau ferré se densifie
- Les terrils apparaissent
- Les usines et ateliers centraux s'implantent
- Développement d'activité parallèle à l'activité minière
- **la structure urbaine et les infrastructures minières de l'EPMR sont en place**

- Urbanisation liée à l'activité minière (chevalements, fosses, cités, équipements) :
 - cités pavillonnaires : cité de la Gare, du Pont, des Sports, Ste Elie, Calvaire, Tabernaux etc...
 - cité jardin : cité 13
 - maisons d'ingénieurs, s'installe l'élite des mines de la compagnie
 - Eglises, écoles et équipements
 - Fosses 1, 3, 4 de Meurchin, fosse 6 de Lens, fosse 13 d'Hulluch, 5 de Meurchin et fosse 13 bis
 - ateliers centraux de Wingles
- Les terrils plats qui viennent combler les marais
- Industries : société métallurgique de Pont en Vendin, la verrerie franco-belge, la dynamiterie de Wingles

- Toutes les cités pavillonnaires et la cité jardin. Certaines sont en réhabilitation aujourd'hui
- Maisons d'ingénieurs
- Chevalement et bâtiment de la fosse 6
- Quelques Bâtiments, atelier et chevalement de la fosse 5 et 13 bis
- Ateliers centraux de Wingles
- Les terrils restent très peu perceptibles aujourd'hui
- Eglises, Ecoles des Cités minières et équipements
- Bâtiment de la verrerie et de la dynamiterie

Nationalisation (1949)

- Extension ponctuelle des cités minières
- Modernisation de certains sites et regroupement d'autres sites d'extraction
- Apparition d'une fosse supplémentaire
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR**

- Fosse 18 de Lens à Hulluch
- Modernisation de certaines fosses
- Regroupement des fosses 5, 6 et 13 bis avec le siège 18
- Nouvelles cités sur Haisnes, cité Ste Elie
- Logements isolés à Bénifontaine

- Fosse 18 : bâtiment du carreau
- Ateliers centraux
- Cité pavillonnaire Ste Elie

Dernière expansion (1961)

- Nouvelles voies ferrées
- Reconversion du schiste des terrils
- Quelques extension de cités pavillonnaires
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR**

- Le siège 18 entre en activité
- L'usine de briques surschistes apparaît
- Baraquement autour des terrils de Wingles
- Cités des Camus-hauts et pensionnés à Haisnes, Bénifontaine et Wingles
- Nouvelles voies ferrées s'intégrant au réseau des mines, reliant la fosse 18 de Lens et la dynamiterie

- La briqueterie Winerberger
- Les cités pensionnées
- Vestiges des cavaliers

1979 Arrêt de l'exploitation minière sur l'EPMR / 1987 arrêt de l'activité

Du déclin à la reconversion (2007)

- Renforcement de l'axe Nord/sud avec la RN 47, désenclavement du territoire
- Réaménagement sur le foncier perdu des cités minières
- Disparition de certains terrils dans le paysage, ils deviennent des zones naturelles
- Disparition de nombreuses fosses
- Requalification de certaines friches, le début du parc de la Deûle
- **Réutilisation du foncier minier pour le développement de nouvelles activités, la morphologie urbaine demeure, l'EPMR garde un caractère rural et naturel**

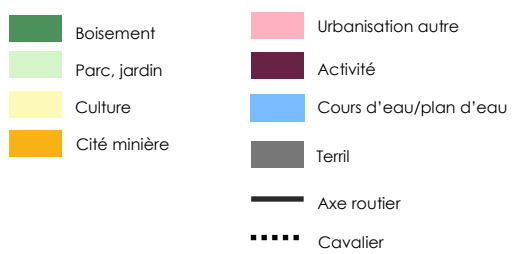
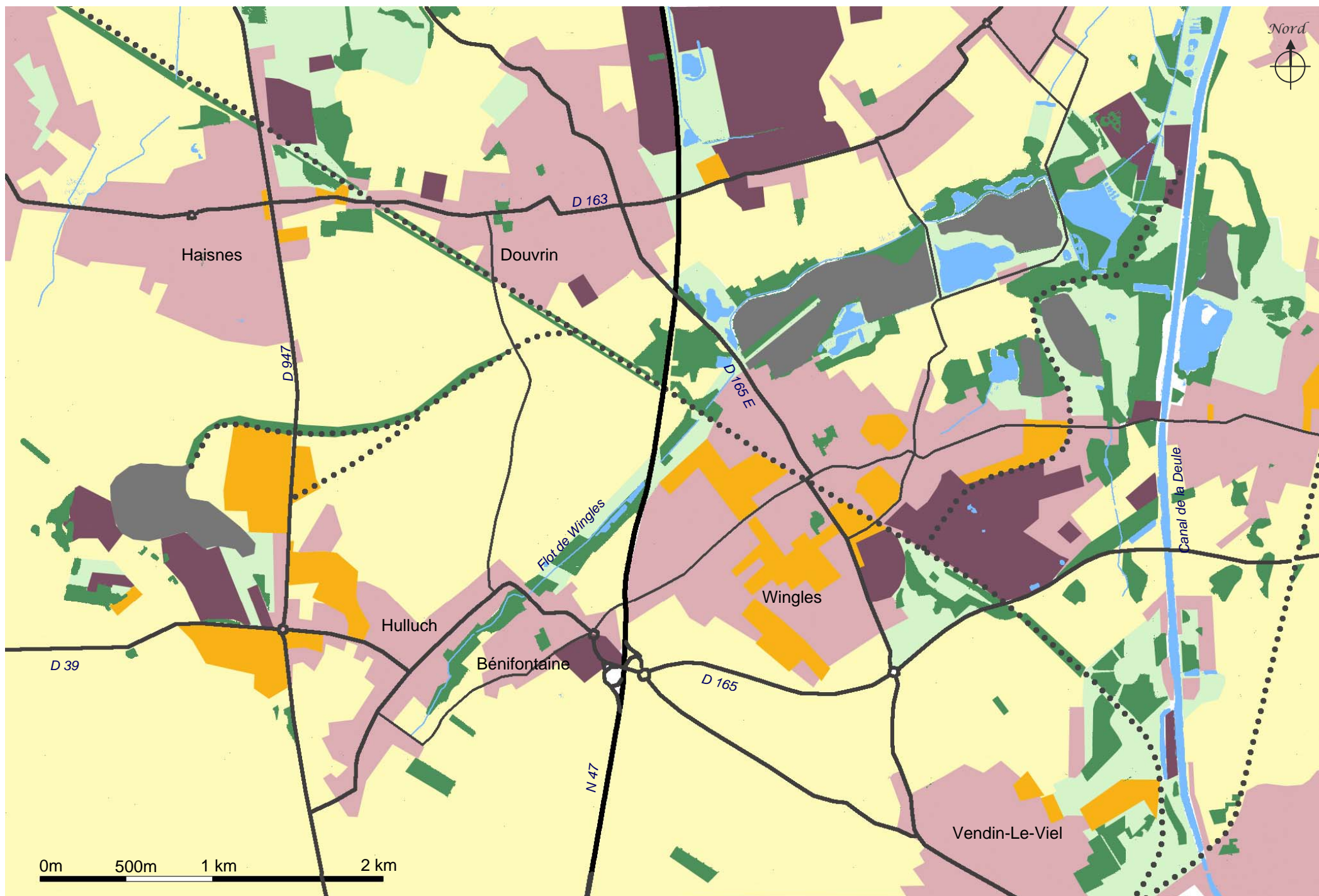
- Disparition des charbonnages et des usines, les sites sont reconvertis en zone industrielle, artisanale ou commerciale
- Trame du réseau ferroviaire qui disparaît, les espaces sont réaménagés en corridor vert, en voie piétonne etc...
- Les terrils et les friches industrielles sont reconvertis en espaces naturels et en parcs urbains
- L'urbanisme minier se ressert et disparaît, disparition de la cité 18 de Lens et du terril du camp
- Desserte élargie du secteur par la RN 47, et desserte des zones d'activités par la D165

- Conservation de chevalement du 6 de Haisnes, de la fosse 5 de Meurchin, de la fosse 13 bis de Bénifontaine
- Bonne conservation de la gare de Wingles et de Douvrin
- Certains cavaliers sont requalifiés
- Les friches minières le long du Flot de Wingles sont requalifiées en parc urbain, la base de Wingles
- Le parc de la Deûle
- Reconversion des ateliers centraux de Wingles en zone industrielle

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.1 Occupation du sol



Le périmètre d'étude considéré s'appuie, à partir du travail d'inventaire déjà réalisé, sur les éléments ayant une importance dans la perception de cet EPMP, en l'occurrence ici les limites du canal de la Deule à l'ouest, la D947 à l'est, la D 163 au nord et les limites urbaines de Wingles et de Bénifontaine au sud. Ces grandes limites seront par la suite affinées au travers du « bornage » de l'EPMP, en synthèse.

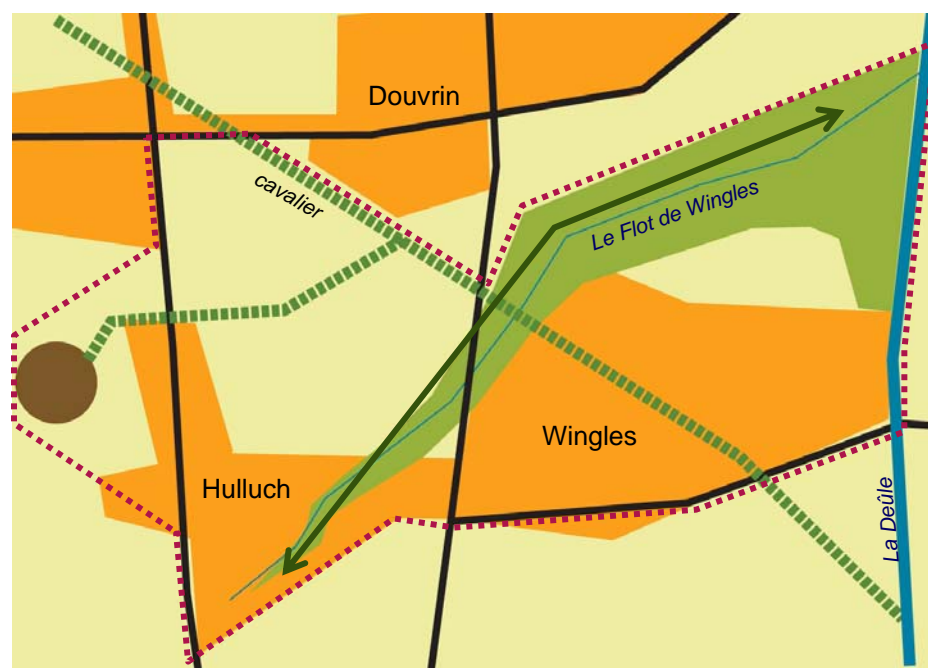
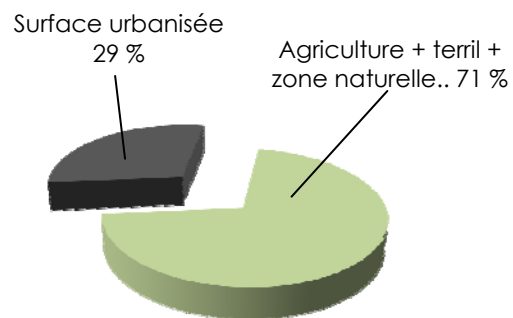


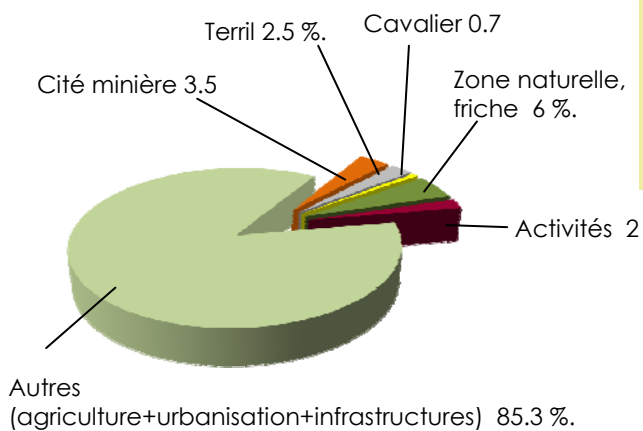
Schéma d'organisation de l'EPMP

En rouge, la limite de l'EPMP, en vert, les espaces paysagers, en orange les centres urbains, regroupant les cités minières

Occupation générale du sol



Part des éléments induits par l'activité minière dans l'occupation générale du sol



C'est un paysage très ouvert, peu urbanisé, ce qui peut justifier la petite part de l'occupation induite par la mine.

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.2 Structures et identités paysagères

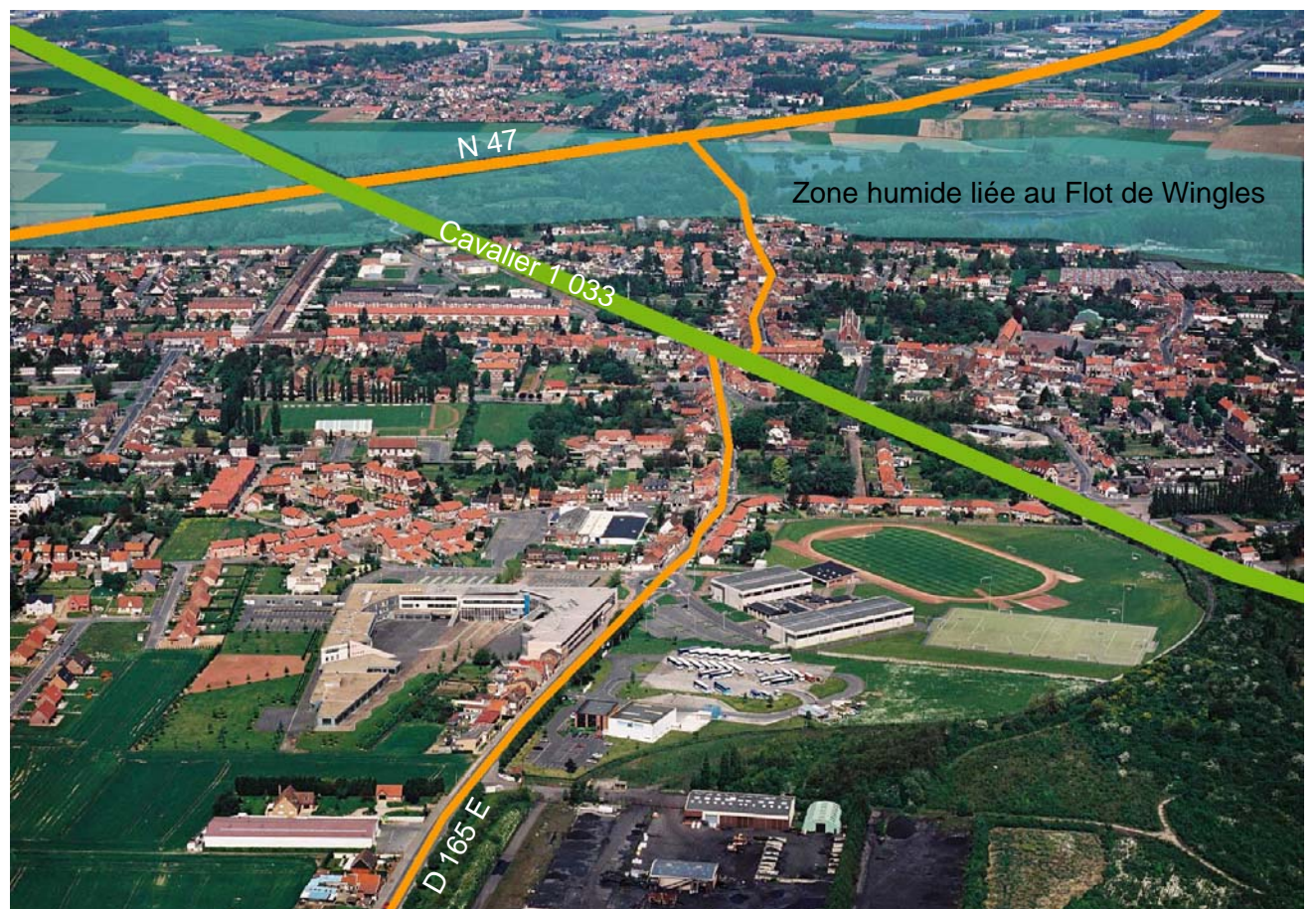


- Axe structurant
- Effet de coupure
- Ancien cavalier végétalisé
- Terril
- Lisière/haie
- Cours d'eau/plan d'eau
- Espace végétalisé ouvert (jardin, friche...)
- Espace ouvert (cultures...)
- Espace fermé

Nous sentons à travers cette lecture l'importance des marais liés au Flot de Wingles dans la compréhension des limites de cette EPMR. Le cours d'eau «Flot de Wingles, perçu comme une continuité verte entre Hulluch et Wingles, reliant les deux pôles urbains de l'EPMR, devient une « épaisseur » au nord, infranchissable, un horizon végétal très présent, constituant une limite claire de l'EPMR Hulluch-Wingles.

La nationale N 47 constitue une coupure est/ouest au cœur de ce territoire, mais aussi une coupure entre le monde rural et le monde urbain (autour de Wingles).

Les emprises des anciens cavaliers, le plus souvent végétalisées, constituent elles des continuités végétales importantes entre les différents pôles urbains. Le cavalier 1033 traverse Wingles et en révèle son patrimoine. Sur sa partie nord, se plaçant de manière claire entre la ville et l'agricole, il semble constituer une limite évidente de l'EPMR. Le cavalier 772 relie le terril signal au terres agricoles. Celui-ci est très perceptible du fait qu'il n'est pas noyé dans le tissu urbain, son ourlet boisé, au milieu des terres agricoles, prend toute son importance. Quant à la limite est, ce sont les horizons agricoles bordant Hulluch qui constitueront les limites de l'EPMR. Il ne s'agit pas d'exclure le Terril signal 073, seul point haut de ce territoire.



Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

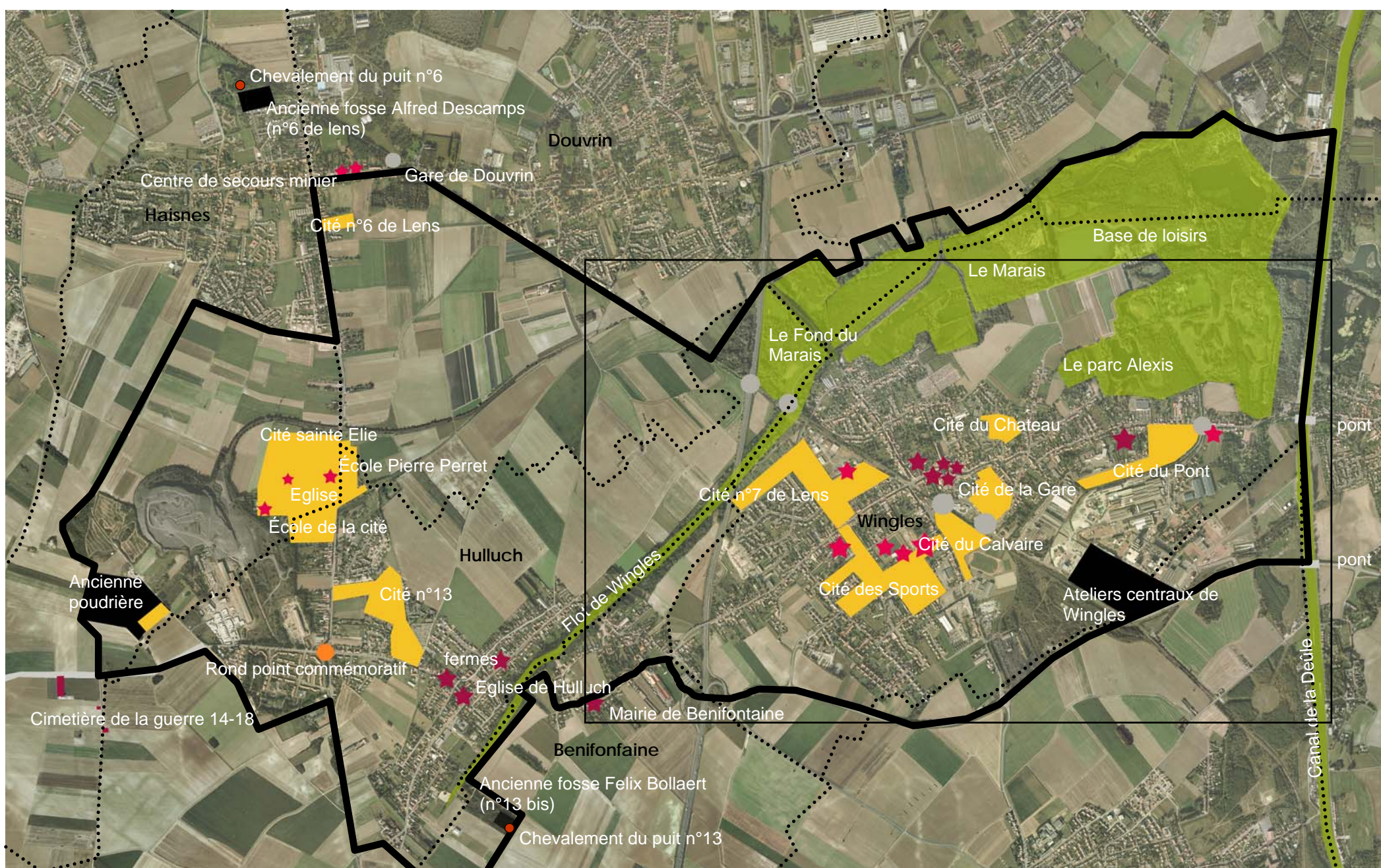
L'EPMR de Hulluch-Wingles se caractérise par la présence d'un grand nombre et d'une grande variété de cités minières. Celles-ci sont encore riches en habitations et en équipements collectifs liés à la mine.

Les terrils sont peu importants, seul le T 073 peut être un repère visuel sur ce territoire. Les autres se sont petit à petit effacés du paysage, laissant place à des espaces paysagers ou « naturels ».

Les traces des cavaliers sont encore présentes, offrant un potentiel de parcours piéton sur tout ce territoire. Cependant, rares sont les tronçons où les lignes de chemins de fer sont encore visibles.

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.



Repérage réalisé en Aout 2009

Éléments liés à l'exploitation minière

- Production
- Terril
- Infrastructure
- Habitat
- Equipements collectif
- Monument commémoratif

Éléments non liés à l'exploitation minière

- Patrimoine naturel et paysager
- Equipement collectif
- Infrastructure

- Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)
- Limite communale

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ZOOM



Repérage réalisé en Aout 2009, zoom sur Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE		NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES	
Production	Fosse		Ancienne Fosse Felix Bollaert (fosse 13 bis)	BENIFONTAINE		Dans un état d'abandon	
			Ancienne Fosse Alfred Descamps (n°6 de lens)	HAISNES			
			Chevalement de l'ancienne Fosse Felix Bollaert (puit n°13 bis)	BENIFONTAINE		Chevalement bas et excentré, assez unique	
			Chevalement de l'ancienne Fosse Alfred Descamps (puit n°6)	BENIFONTAINE		Chevalement béton atypique	
	Bâtiment d'exploitation		L'ancienne poudrière (bâtiment d'anciens bureaux)			un édifice investi par le siège du CIVOM	
			Ateliers centraux de Wingles	WINGLES		Les bâtiments sont encore visibles et servent d'entrepôt à la zone industrielle de Wingles	
Habitat	Cité exceptionnelle	Cité pavillonnaire	Cité St Elie	HAISNES	HULLUCH	Plusieurs types de logements, cité hétéroclite et très qualitative	
	Cité remarquable	Cité pavillonnaire	Cité de la Gare	WINGLES		Belle entrée avec alignement de tilleuls	
		Cité pavillonnaire	Cité des Sports				
		Corons	Cité du Pont			Grande maisons mitoyennes, habitations face à l'industrie. Système de voyettes présent	
	Cité témoin	Cité moderne	Cité du Calvaire			Maisons années 50 en béton désactivé	
		Cité moderne	Cité du Chateau			Chalets pour les ingénieurs, don des anglais pour la guerre	
		Cité jardin	Cité n°13 de Lens	HULLUCH		Sans arbres	
		Corons	Cité n°6 de Lens	DOUVRIN	HAISNES	Cité d'origine	
		Corons	Cité n°7 Lens	WINGLES		Espace très structuré avec maisons d'angle	
	Maison d'ingénieurs / d'employés			Maisons d'ingénieur, Cité St Elie	HULLUCH		
				Maisons d'ingénieur, Cité n°13 de Lens			
				Maisons d'ingénieur, Cité des Sports	WINGLES		
				Maisons d'ingénieur, Cité du Pont, rue de Meurchin			
				Maisons d'ingénieur, Cité du Calvaire, rue Pierre Thermier			
				Maisons mitoyennes d'employés, Cité de la Gare			Années 20
			Maison d'ingénieur de la cité n°6, rue des Guérous	DOUVRIN			
habitats remarquables				Route de Vemelles, logements de l'ancienne poudrière	HAISNES		
				Maison de concierge, Cité 7 de Lens, ZAL Le Pro-net	WINGLES		
			Demi-maison, Cité des Sports, rue du Général Leclerc				
Équipement collectif	Ecoles		Ecole de la Cité Ste Elie, rue de l'Yser	HAISNES	HULLUCH		
			Ecole de la Cité des Sports, rue des frères Buisine	WINGLES			
			Ecole Pierre Perret, cité Ste Elie, rue de Verdun	HAISNES	HULLUCH		
			Stade Leonard danel, cité des Sports	WINGLES			

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE (SUITE)

Équipement collectif	Édifice religieux	Eglise de la Cité Ste Elie, Pace Elie Reumaud	HAINES		Particulièrement petite, transformée en salle de musique
		Église de la cité du Pont, rue de Meurchin	WINGLES		Transformé en salle de sport
	Economia	Ancienne épicerie de la cité des Sports, rue du Gal Leclerc	WINGLES		Transformation en logements
		Ancienne épicerie de la cité Ste Elie	HULLUCH		
	Sécurité Sociale Minière	SSM de la Cité 6 de Lens, rue des Guérous	DOUVRIN		
		SSM de la Cité des Sports, rue du Gal Leclerc	WINGLES		
		SSM de la Cité 7 de Lens			
		SSM de la Cité St Elie	HAINES		
Salle des fêtes	Salle Leclerc de la cité des Sports, rue du Gal Leclerc	WINGLES			
Infrastructure	Gare	Gare de Douvrin	DOUVRIN		Belle réhabilitation en logements sociaux, type studio
		Gare de Wingles	WINGLES		
	Ouvrage d'art	Passages sous pont (en dessous de la N17)	HULLUCH		
		Pont (ferroviaire)	WINGLES		
		Passage sous pont (ferroviaire)			
		Pont (ferroviaire), Cité du Pont			

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Patrimoine naturel et paysager	Cours d'eau	Flot de Wingles			Les berges restent très peu accessibles
		Canal de la Deule			
	Jardin-Parc	Base de loisirs/ base nautique	WINGLES		Le parc du Flot de Wingles a été le prémice du parc de la Deûle reliant Lens à Lille
		Le marais du Flot de Wingles	WINGLES		
		Le parc Alexis	WINGLES		
Arbres remarquables	Double alignements de peupliers	WINGLES		Le long de la D165, soulignant la zone de marais	
Habitat	Ferme	Ferme agricole réhabilitée, rue du Gal Leclerc	HULLUCH		
		Ferme agricole réhabilitée, rue de la Rayère	HULLUCH		

Équipement collectif	Édifices religieux	Eglise, rue du père Avrillon	WINGLES		
		Eglise	HULLUCH		
	Monument commémoratif	Rond-point de Hulluch, réplique de la fosse 18	HULLUCH		Réplique du chevalement de la fosse 18 fermée en 1977
		Cimetière militaire de la guerre de la guerre de 14-18	HULLUCH		
	Équipement de service public	Hôtel de ville, rue Anatole France	WINGLES		
		Hôtel de police, rue Anatole France	WINGLES		
		Maison Municipale, rue Anatole France	WINGLES		
		Centre Communale d'Action Sociale, rue Anatole France	WINGLES		
Mairie de Benifontaine		BENIFONTAINE			
école	Ecole de la Cité du pont, rue de Meurchin	WINGLES			
Infrastructure	route	D 39, entrée ouest			Vue sur les cimetières militaires et sur les terrils 11-19. l'histoire de la mine et l'histoire militaire sont liées
	ponts	Deux ponts sur le canal de la Deule	WINGLES		

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Production



Hulluch, ancienne Fosse 13 bis et son chevalement en béton



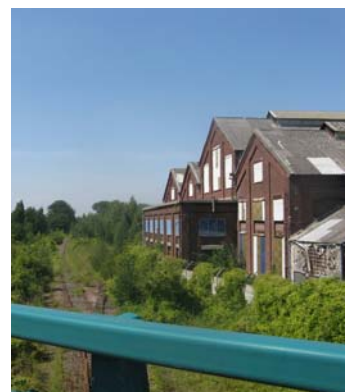
Plaque du puit de l'ancienne fosse 13 bis



Douvrin, ancienne Fosse 6 et son chevalement



L'ancienne poudrière



Les ateliers centraux de Wingles

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

Habitat

cit  exceptionnelle



Cité Sainte Elie



Décoration d'origine



Maison d'ingénieur, route de Lens



Espace vert central



Vue sur le terril signal T 073



Logement plain-pied années 50



Vue sur la cité depuis le terril-cavalier T 073b



Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Cités remarquables



Cité de la Gare



Maison d'employés de la cité de la Gare



Cité des Sports



Demi-maisons de la cité des Sports



Maison d'ingénieur



Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE



Cité du Pont



Passage piéton



Maison d'employé



Maison d'ingénieur

Cités témoins



Cité du Calvaire, maison d'ingénieur



Cité du Chateau



Maison plain-pied moderne



Chalet en bois, don des anglais

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Cité témoin



Cité 13 de Lens



Maison d'ingénieur



Cité 6 de Lens



Maison d'ingénieur



Cité 7 de Lens



Maison du concierge



Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

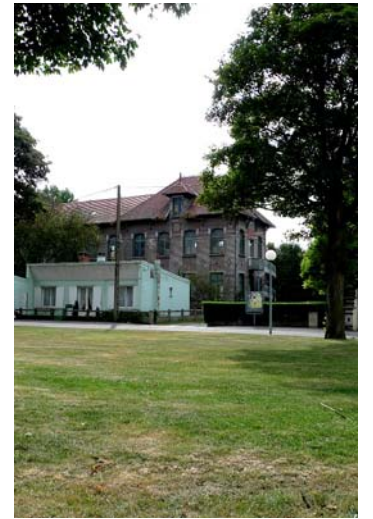
Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIÉS A L'EXPLOITATION MINIÈRE

Équipement



Ecoles de la cité Sainte Elie , Ecole de la Cité



Ecole de la cité Ste Elie, école Pierre Perret

Ecole de la cité des Sports

Eglises



Église de la cité Sainte Elie, réhabilitée en salle de musique

Église de la cité du Pont réhabilitée en salle de sport

Salle des fêtes Leclerc, cité des Sports

Economia, anciennes épiceries



Cité des Sports



Cité Ste Elie



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Société de Santé Minière



SSM de la cité ste Elie



SSM de la cité des Sports



SSM de la cité n°6

Infrastructure



La gare de Douvrin, réhabilitée en logements sociaux



La gare de Wingles



La trace du cavalier derrière la gare



Passage sous pont (ferroviaire), cité 7 de Lens



Vue sur le pont sur voies ferrées, centre de Wingles



Pont ferroviaire, cité du Pont

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Patrimoine naturel et paysager



Canal de la Deûle



Cours d'eau Le Flot de Wingles et la zone de Marais



Cours d'eau Le Flot de Wingles, au niveau de Benifontaine, rue de la Rayère



Le fond du Marais, à l'ouest de la D 165



Alignement de peupliers, D 165



Le Marais, à l'est de la D 165

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE



Base de loisirs et base nautique, Wingles



Le parc Alexis et son étang de pêche



Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Eléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Eléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Habitat



Ferme agricole réhabilitée, rue du Gal Leclerc, Hulluch



Ancienne ferme agricole réhabilitée, rue de la Rayère, Hulluch



Habitations à Hulluch

Equipements collectifs



Eglise d'Hulluch



Eglise de Wingles



Ecole de la cité du Pont



Hôtel de police de Wingles



Mairie de Wingles



Mairie de Benifontaine



Centre Communal d'action sociale de Wingles



Maison Municipale de Wingles

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Equipements collectifs (suite)



Stade Léonard Danels (cité des Sports)



Ecole Léon Blum (cité du Pont)

Monument commémoratif



Cimetière de la guerre 14-18 (en arrière plan, les terrils 11-19)



Rond-point d'Hulluch avec une réplique du chevalement de la fosse 18



Infrastructure



Depuis la route D39. Panoramique sur les terrils 11-19, sur les cimetières de la guerre, sur les champs : une vue riche en histoire



Pont sur la Deule (au niveau de la cité du Pont)



Pont sur la Deule (au niveau de la D 165)



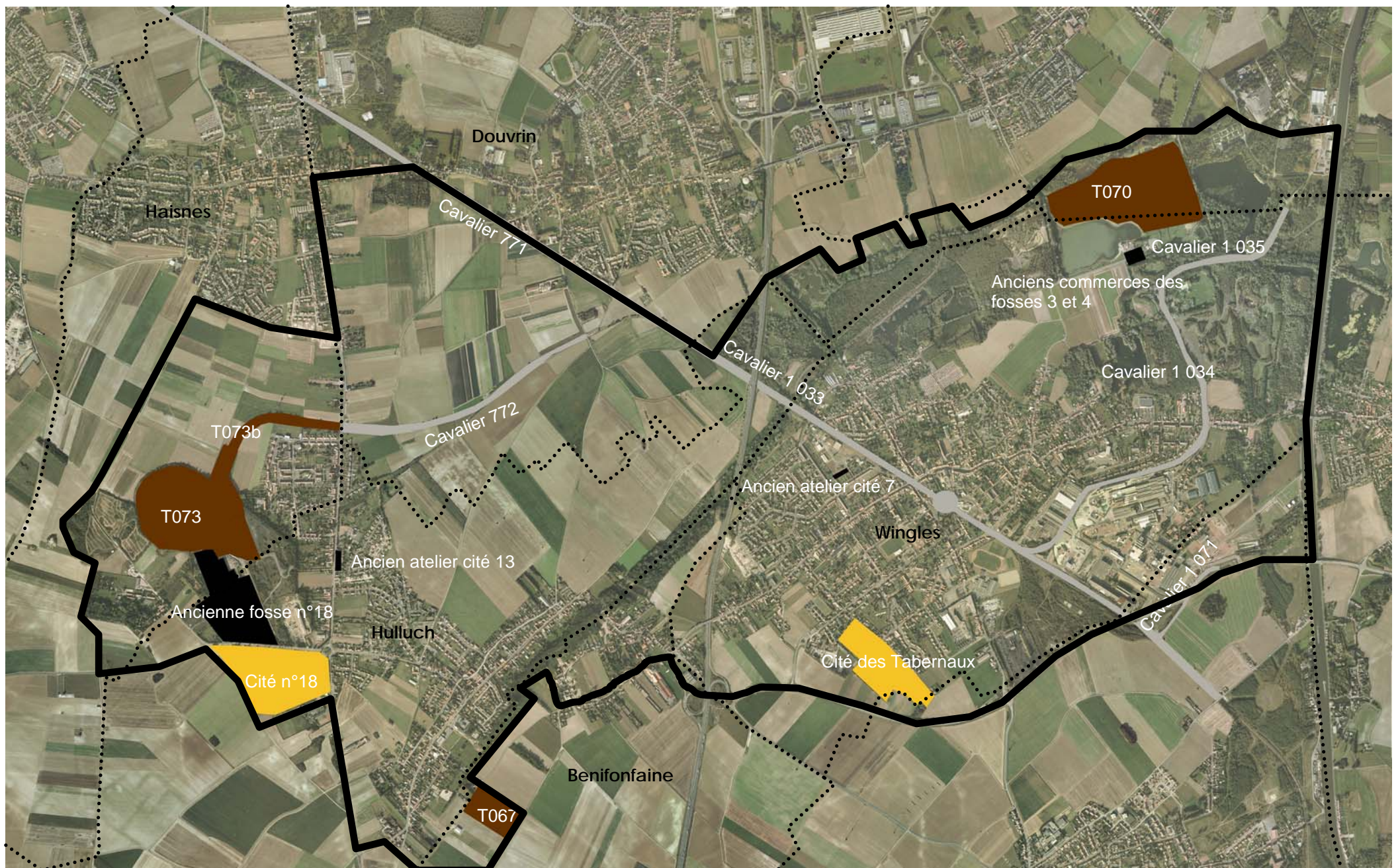
2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.



Repérage réalisé en Aout 2009

Éléments liés à l'exploitation minière

■ Production

■ Infrastructure

■ Terril

■ Habitat

■ Equipements collectif

— Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse)

... Limite communale

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIÉS A L'EXPLOITATION MINIÈRE

CATEGORIE	TYPE		NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
production	ateliers		Anciens ateliers de la cité 7 de Lens	WINGLES		Transformés en mosquée
			Anciens ateliers de la Cité 13 de Lens	HULLUCH		Réhabilités en logements sociaux. La façade a été partiellement dénaturée.
			Anciens magasins des fosses 3 et 4	WINGLES		
	fosse		Ancienne fosse 18	HULLUCH		Aujourd'hui, sur l'emprise, l'industrie WIENERBERGER, cuisson de briques grâce au schiste noir du terril 073. Reste un bâtiment
Terril	Terril signal		T073	HAISNES		Le seul point haut, repère dans l'EPMR. Il est aujourd'hui assez plat, du fait qu'il ait été exploité
			T 073b (cavalier)	T 073b (cavalier)	HAISNES	Accessible, encore haut, mais fortement végétalisé
	Terril nature et loisirs		T 070	WINGLES		Fortement boisé mais encore un peu de relief
Habitat	Cité témoin	moderne	Cité n°18	HULLUCH		Il reste une partie d'origine (cité moderne), mais une partie (camu haut) a été restructurée en 1995
	Cité minière remarquable	corons	Cité des Tabernaux	WINGLES		Ilot en construction (24 logements) sur des anciens corons démolis
Infrastructure	Cavalier		Portion de cavaliers	DOUVRAIN		plusieurs cavaliers dont les rails ont été démantelés sont toujours observables : emprise foncière, talus...
			Portion de cavaliers	HAISNES	HULLUCH	
			Portion de cavalier	WINGLES		

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION

Production



Ancienne fosse 18, à l'arrière le terril T 073



Bâtiment de la fosse encore existant



Anciens ateliers de la cité 7 (transformés en mosquée)



Anciens ateliers de la cité 13 (transformés en logements sociaux)



Anciens commerces de la fosse 3 et 4



Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

Terrils



Terril T 073



Vue depuis la cité Ste Elie



Vue depuis la rue guynemer



Vue depuis le terril-cavalier T 073b



le terril-cavalier T 073b (depuis la D947)



Vue sur le terril T 070 depuis la base de loisirs



le terril T 070 accessible. Très utilisé par les vélos-cross



Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIÉS A L'EXPLOITATION

Habitat

Cités témoins



Cité n°18

Nouveaux logements 1995, remplaçant des « Camus » démolis



Logements modernes d'origine



Cités remarquables



Cité des Tabernaux



Rue en reconstruction



Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

Infrastructure



Cavalier à Douvrin 771, proche gare de Douvrin



Cavalier à Wingles 1033, proche gare de Wingles



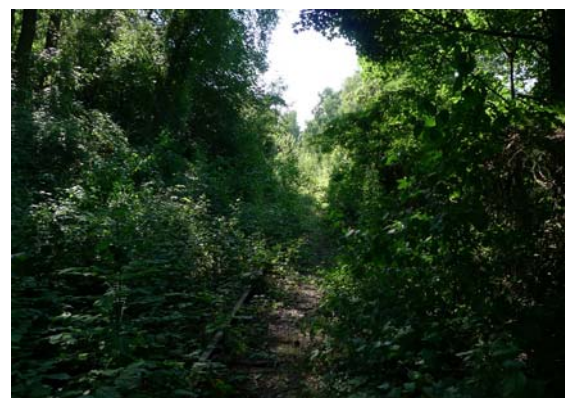
Cavalier à Wingles 1033, proche ateliers centraux



Vues sur le cavalier depuis le carrefour de Wingles, rue Emile Basly



Trace du cavalier 1033, centre de Wingles



Trace du cavalier 1035



Trace du cavalier 1034

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

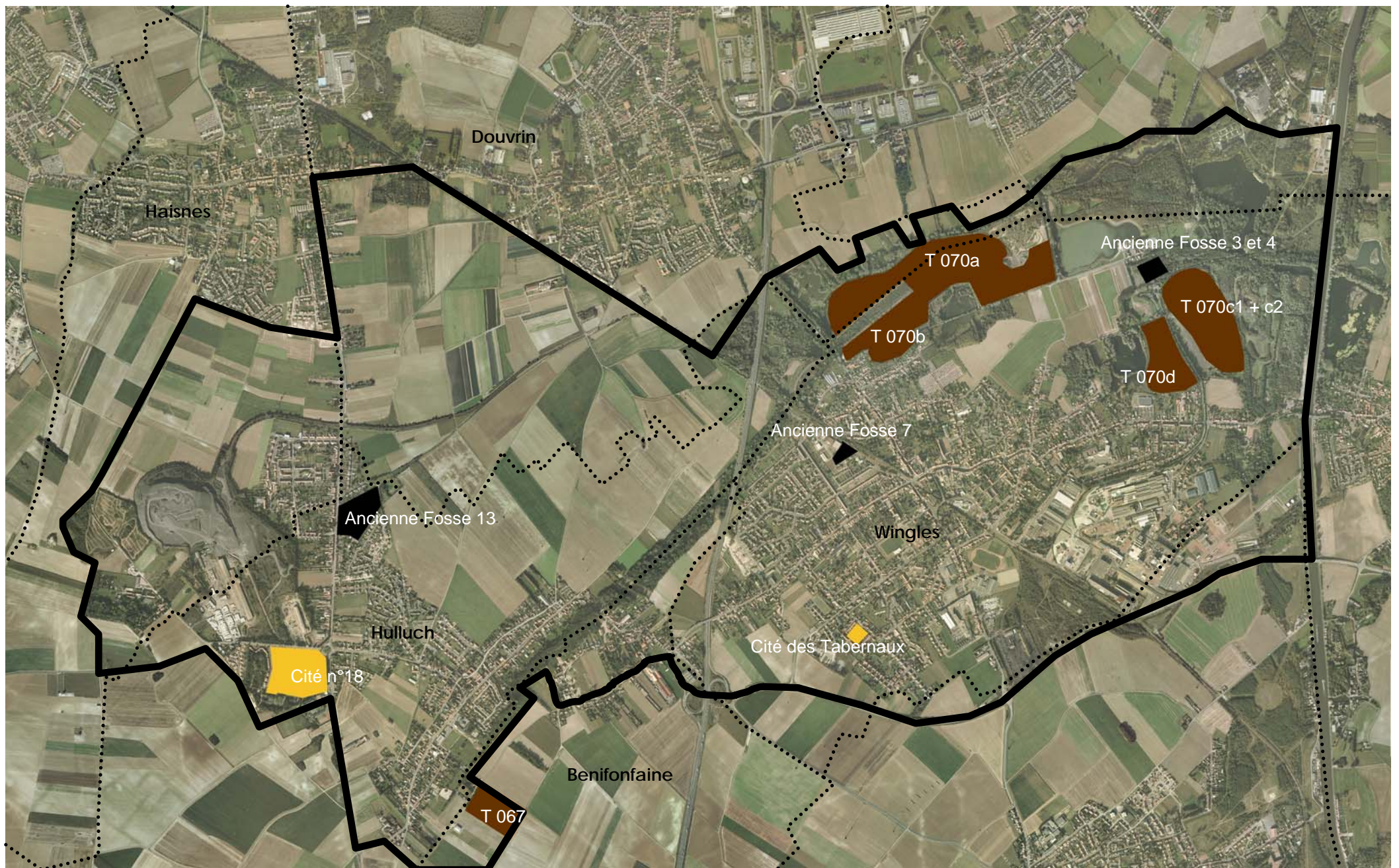
Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induit une identification difficile dans le paysage actuel.

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible.



Repérage réalisé en Aout 2009

Éléments liés à l'exploitation minière

- | | |
|-----------------------|----------------|
| Production | Infrastructure |
| Terril | Habitat |
| Equipements collectif | |

- | |
|--|
| Limite de l'EPMR (détaillée en synthèse) |
| Limite communale |

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

SITES LIES A L'EXPLOITATION					
CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Production	fosse	Ancienne fosse n°13	HULLUCH		Aujourd'hui dans un parc paysager, reste la marque du puits
		Ancienne fosse n°7	WINGLES		Aujourd'hui au milieu d'une friche, reste la plaque du carreau de fosse, fermée en 1973
		Anciennes fosse n°3 et 4	WINGLES		Reste les plaques des carreaux de fosse
Terril	Terril nature	T067	BENIFONTAINE		Presque plat et fortement boisé
	Terril nature et loisirs	T 070a	DOUVRIN	WINGLES	
		T 070b	DOUVRIN	WINGLES	

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE					
CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Terril	terril nature et loisirs	T 070 c1+c2	WINGLES		Nommé terril du camp. En creux, ils se sont affaissés suite à l'exploitation minière
		T 070d			
Habitat	Cité remarquable	Corons	Cité des Tabernaux	WINGLES	Disparition d'un îlot de corons
	Cité témoin	Cité moderne	Cité n°18	HULLUCH	Disparition des camus hauts en 1995

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Production



Ancienne fosse 7. reste seulement l'emprise



Ancienne fosse 13, reste seulement l'emprise



Ancienne fosse 3 et 4, reste seulement l'emprise



Plaque du puits n°3

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

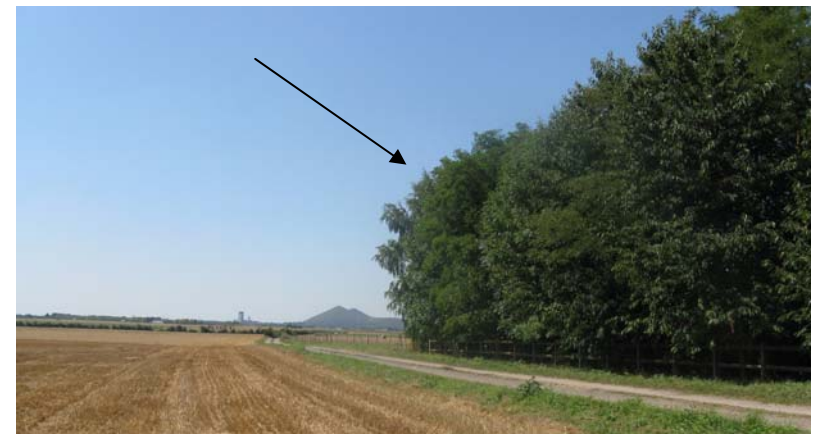
ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

Terrils



Terril 070a et 070b, fortement boisés et affaissés



Terril T 067, fortement boisé

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible.



Terril T 070c1+c2 et T 070d, aujourd'hui parc paysager.



Cité 18, nouvelle construction sur anciens « Camus » disparus



Cité des Tabernaux, corons démolis, projet de construction de 20 nouveaux logements



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Août 2009

Le territoire de l'EPMR étant très plat, il n'y a pas de vues depuis des points hauts. Le Terril signal est le seul élément visible de loin, mais est inaccessible. Par cette unicité, il devient un emblème sur l'EPMR. Les points de vues sur les grands paysages de l'EPMR ou des EPMR voisins se situent en lisière de boisement, au bord des grandes étendues agricoles.

4 types de points de vues peuvent être distingués :



1. Panorama remarquable (sur l'EPMR et sur les EPMR voisins) :

Il s'agit d'un point de vue accessible qui a pu notamment faire l'objet d'une fiche de repérage, et être identifié comme remarquable à l'échelle des Grands Paysages du bassin minier.



2. Panoramad'intérêt sur l'EPMR et ses abords

Ces points de vues sont localisés sur les limites de l'EPMR, là où les cultures « ouvertes », permettent un dégagement suffisant pour appréhender une partie de l'EPMR, et à l'intérieur, lorsqu'une friche offre un recul suffisant ou une position dominante.



3. Perspective ou axe monumental

L'organisation orthogonale des cités a occasionné des axes monumentaux décisifs pour la composition urbaine. Aussi les cavaliers très souvent végétalisés deviennent des axes visibles et historiques sur le territoire



4. Cône de vue sur un ou plusieurs élément(s) d'intérêt patrimonial de l'EPMR

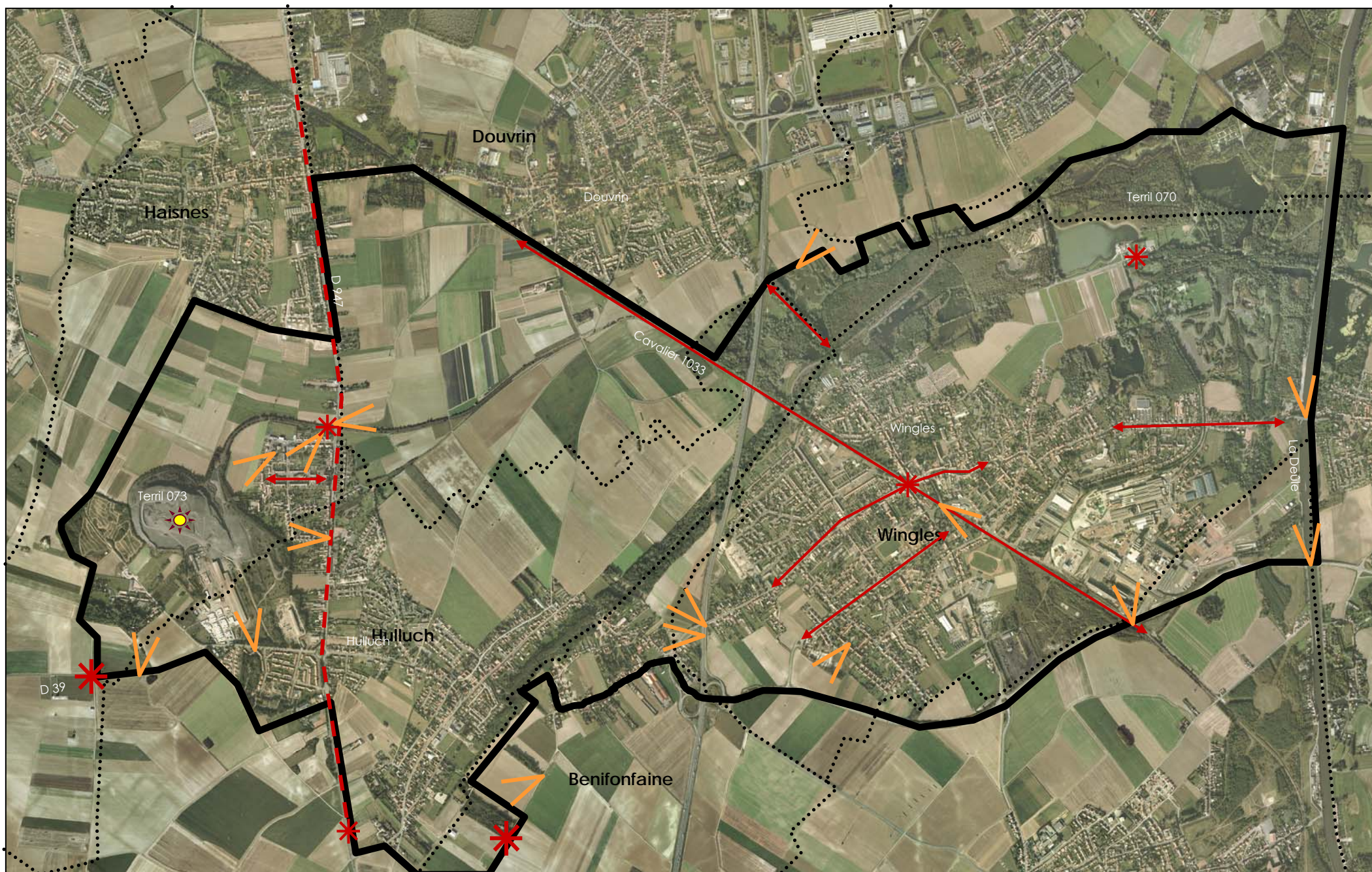
— Les axes qui proposent des points de vues ou des lectures caractéristiques sur l'EPMR.



2 types de point de repère sont identifiés :

1. Les points de repères perceptibles depuis de nombreux endroits de l'EPMR, et au-delà.

2. Les points de repères perceptibles dans un périmètre plus restreint, celui de la commune.



Repérage réalisé en Aout 2009

Hulluch · Wingles

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Août 2009

Panorama remarquable	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Depuis la route D 39	HULLUCH		Vue sur les paysages au sud de notre EPMR (hors Wingles-Hulluch). Le panoramique qui nous est offert mixe les cimetières de la guerre de 14-18 (histoire militaire) avec l'histoire minière du territoire. A l'arrière plan, nous pouvons discerner plusieurs terrils remarquables, dont les terrils 11-19 de Loos-en-Gohelle..
Depuis la route au sud du terril 067	BENIFONTAINE		A l'horizon de cette vue, après le dégagement dû aux paysages agricoles, les terrils des EPMR voisins découpent le ciel, vue sur les terrils d'Estevel, les terrils 11-19 de Loos-en-Gohelle et le terril d'Arles.

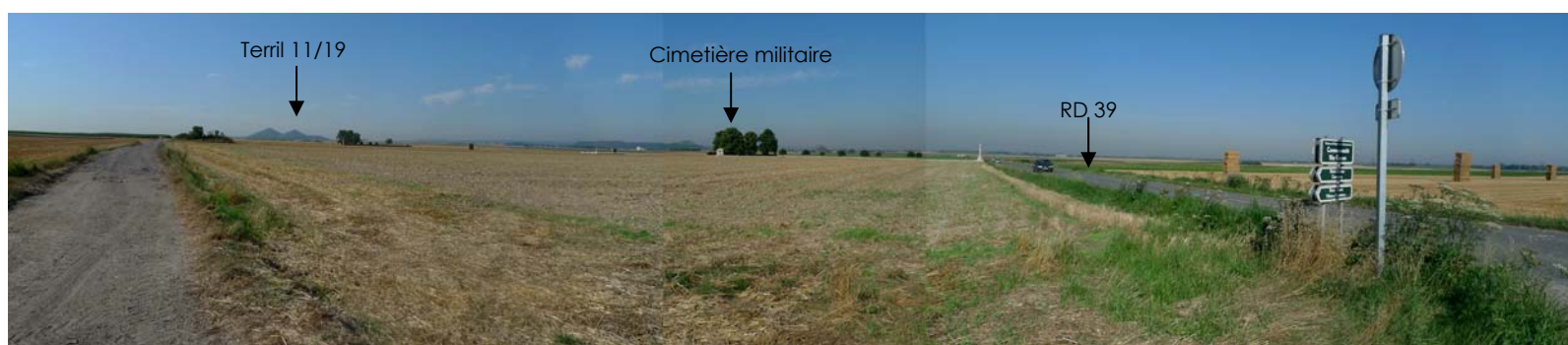
Panorama d'intérêt sur l'EPMR et ses abords	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Carrefour au centre de Wingles	WINGLES		Perspective lointaine sur le cavalier 1 033 en friche. Vue sur le passage sous pont de Wingles.
Depuis le terril (cavalier) T 073/ intersection avec la D 947	DOUVRAIN	HULLUCH	Vue d'une part sur la cité sainte Elie et le terril signal T 073 (au sud), et d'autre part au nord-est, vue sur les emprises des cavaliers (ourlets boisés fortement perceptibles),
Depuis la RD 947, entrée sud de l'EPMR	BENIFONTAINE		Point de vue sur le terril 073, et sur Hulluch
Depuis la base de loisirs	WINGLES		Panorama sur l'étang avec le terril T 070, fortement boisé

Perspective et axe monumental	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Cavalier 1 033	WINGLES		Emprise libre, en friche, constituant une perspective « verte » traversant le centre ville de Wingles.
D 165 E, partie nord dans le marais	WINGLES		Double alignement de peupliers remarquables
Axe de la cité Ste Elie	DOUVRAIN	HULLUCH	Axe historique dans la cité, regroupant tous les équipements collectifs.
Axe de la Cité du Pont	WINGLES		Développement de la cité en longueur, franchissant le cavalier.
Axe de la cité des Sports	WINGLES		Axe de développement majeur, révélant les « demi-maisons »
D 165 (au niveau de centre de Wingles)	WINGLES		Regroupe tous les équipements publics de Wingles, et relie Wingles à Hulluch. Continuité urbaine le long de cette voie

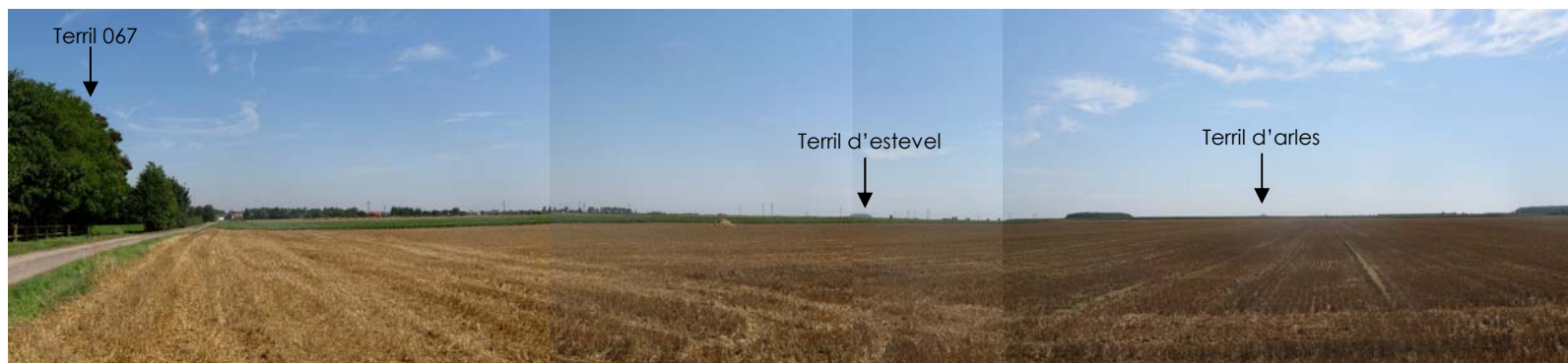
Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial	Commune 1	Commune 2	Commentaires
RD 947	HULLUCH	DOUVRAIN	On longe plusieurs cités minières, dont la cité Ste Elie, remarquable, et la cité témoin n°6, il y a des points de vues sur le terril T 073, sur les terres agricoles, sur l'ourlet boisé lié au cavalier 772...

Point de repère à l'échelle de l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terrils 073	RUITZ	MAISNIL-LES-RUITZ	Altitude 80 mètres, il a été plus haut et plus point mais il est aujourd'hui exploité. Il reste cependant le seul point haut de l'EPMR.

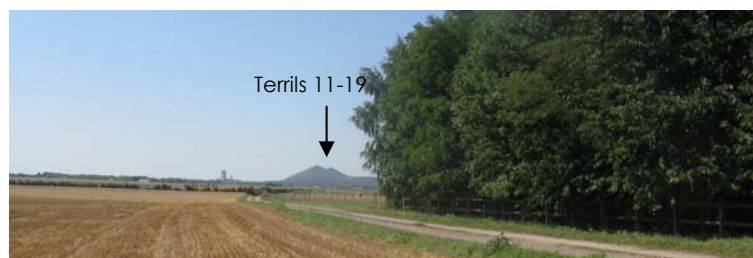
PANORAMA REMARQUABLE



Depuis la route D 39

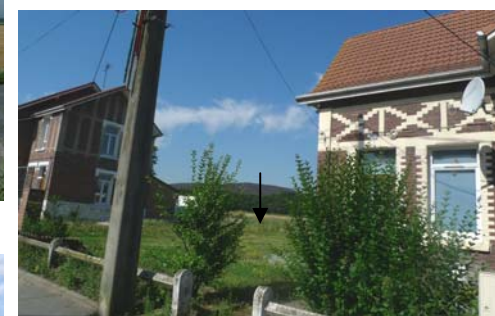


Depuis la route au sud du terril 067



Sur la droite, le terril 067

POINT DE REPERE



T 073 depuis la cité Ste Elie



T 073 depuis la rue guynemer



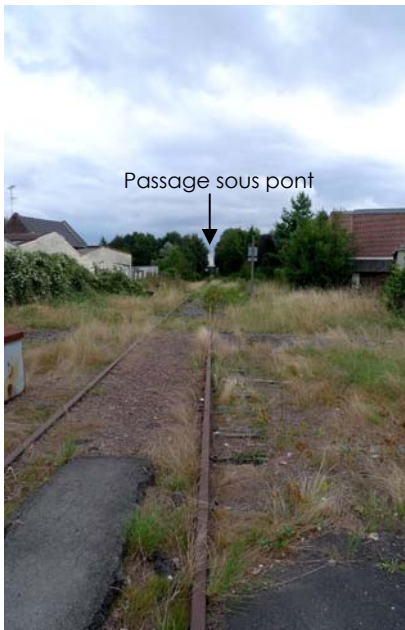
T 073 depuis l'ancienne fosse 18

Hulluch · Wingles

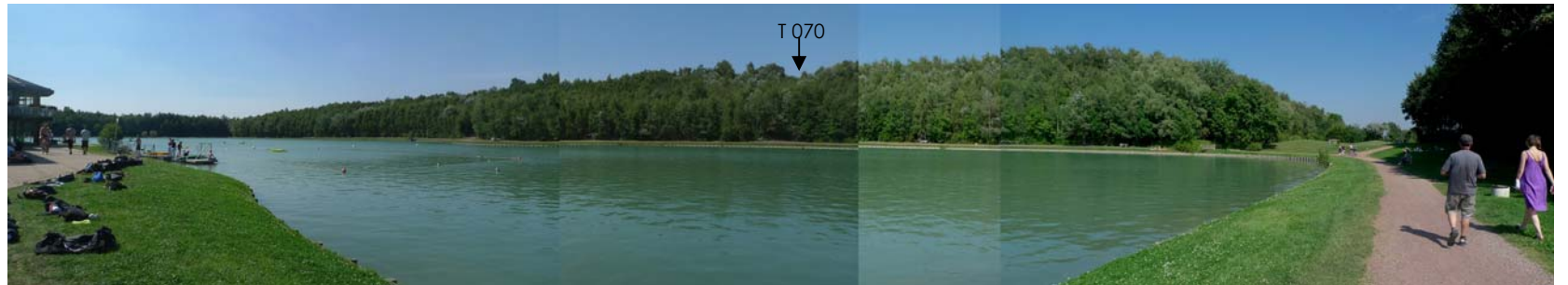
2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Août 2009

PANORAMA D'INTERET SUR L'EPMR



Cavalier central à Wingles



Base de loisirs, vue sur le terril T 070



Vue depuis le terril-cavalier T 073b, à l'intersection avec le RD 947



PERSPECTIVE ET AXE MONUMENTAL



Perspective du cavalier 1 033



Axe de la cité Ste Elie



D 165 dans le centre de Wingles



Axe de la cité des Sports



Double alignement de peupliers, D 165E

AXE DE DECOUVERTE D'ELEMENTS D'INTERET PATRIMONIAL



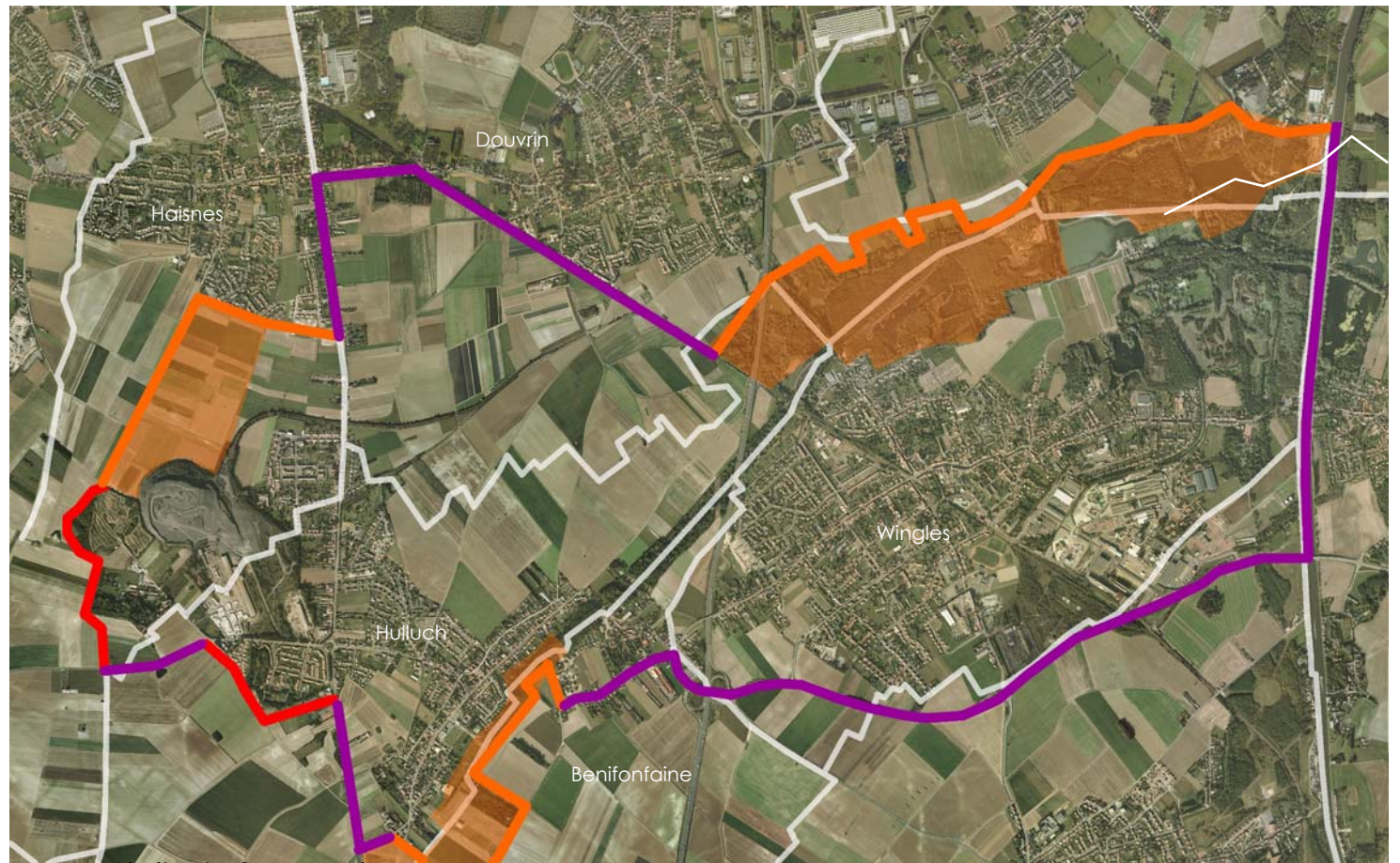
RD 947



3.1 Limites

Les limites de l'EPMR se dessinent à partir de différents critères liés à la perception, l'histoire ou à l'occupation du sol. Ce sont les grandes infrastructures, La Deûle et les routes, ainsi que les perceptions visuelles qui constituent en majorité les limites de cet EPMR.

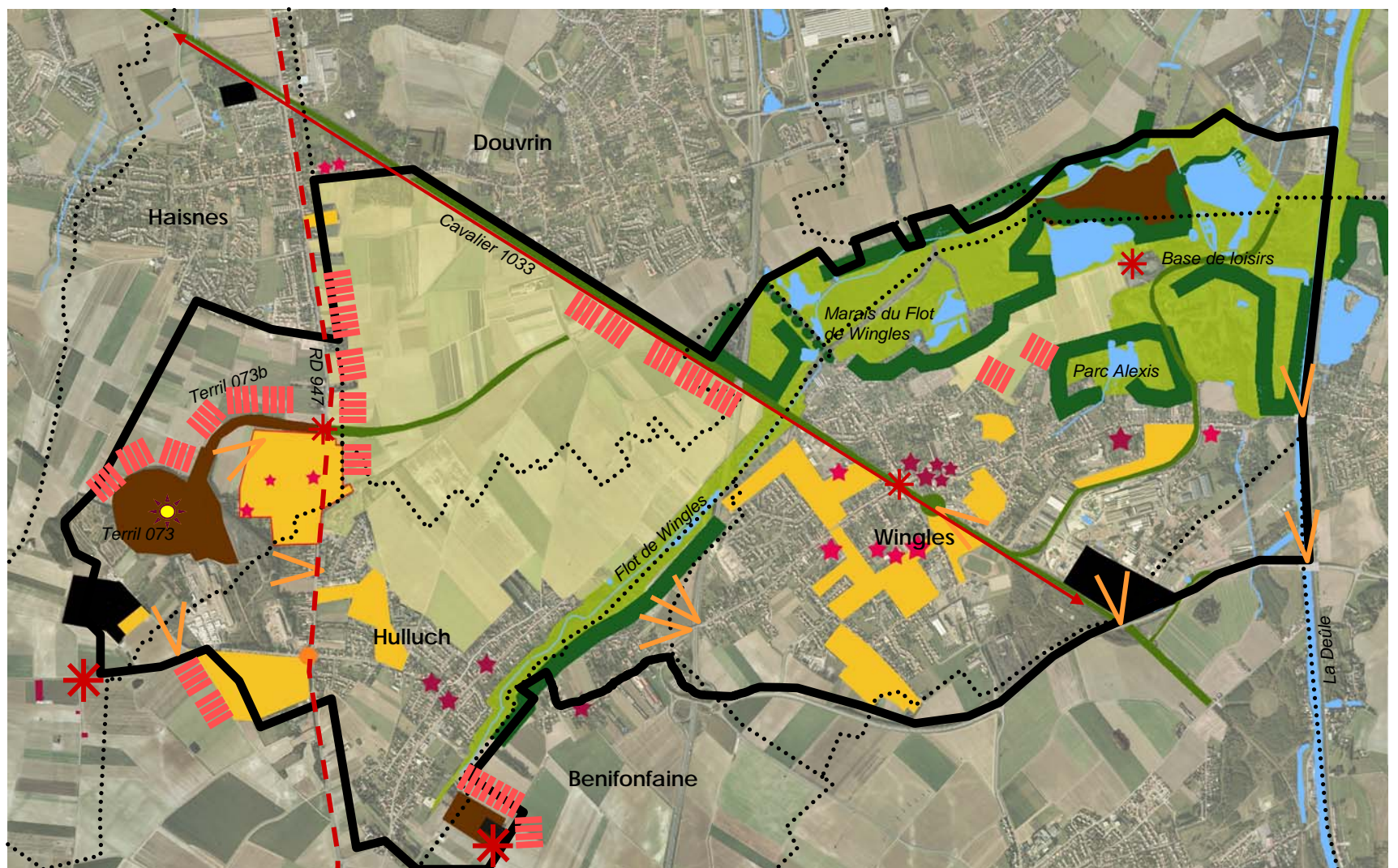
- au Sud, la RD 165 freine l'urbanisation de Wingles liée à l'activité minière ; elle crée une limite claire entre urbanisation et terres agricoles
- À l'Ouest, la limite tient à plusieurs facteurs : routes, limite de compagnie, perception.... Finalement, c'est bien à la fin de l'urbanisation de Hulluch que se termine l'EPMR. La perception des terres agricoles annonce un nouveau paysage, le terrier signal T 073 marque l'ouest de notre territoire d'étude.
- Au Nord, la limite tient, dans une première partie aux D 947 et D 163, limitant l'urbanisation de Haisnes et de Douvrin, puis dans une deuxième partie, c'est la limite de perception liée au marais du Flot de Wingles qui constitue la limite. Nous considérons cette limite comme « une épaisseur ».
- A l'Est, la limite est claire, c'est celle de la Deûle, infrastructure fluviale majeure à l'échelle de la région.



- Limite de Compagnie
- Limite liée à la perception
- Limite liée à une coupure physique ou une discontinuité (infrastructure)

3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR

Sur cet EPMR, c'est la forte présence d'espaces « naturels », d'ouvertures sur les plaines agricoles, l'importance de la présence de l'eau qui caractérise et valorise le paysage. Les anciens cavaliers sont aujourd'hui boisés, et contribuent à ces continuités vertes, souvent perceptibles comme des « ourlets boisés ». Quant au patrimoine minier, il est regroupé essentiellement autour des nombreuses et variées cités minières, dont la cité exceptionnelle Saint Elie.



- Eléments supports de la trame verte et bleue**
- Lisière/haie
 - Cours d'eau/plan d'eau
 - Alignement d'arbres
 - Ancien cavalier végétalisé

- Eléments de patrimoine bâti, urbain et paysager participant à l'identité de l'EPMR**
(éléments toujours perceptibles et compréhensibles dans le paysage actuel)

- Sites liés à l'exploitation**
- Production
 - Terrils
 - Habitat
 - Equipement collectif
 - Sites non liés à l'exploitation
 - Patrimoine naturel et paysager
 - Equipement collectif d'intérêt patrimonial et à la qualité paysagère de l'EPMR

- Points de repères**
Point de repère à l'échelle de l'EPMR
- Points de vue**
— Perspective ou axe monumental
— Point de vue remarquable
— Point de vue d'intérêt sur l'EPMR
— Vue sur un élément d'intérêt patrimonial
— Axe rassemblant de nombreux points de vue sur des éléments d'intérêt patrimonial
— Limites franches avec les zones de culture, /poches agricoles participant à la valorisation d'éléments